MEL.Gr.8°
8°
26 (10)

L'ENSEIGNEMENT
DE
L'ÉCONOMIE POLITIQUE
AU
CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS

PAR

E. LEVASSEUR
DE L'INSTITUT
Professeur au Collège de France et au Conservatoire des Arts et Métiers

---

ÉCOLE LIBRE DES SC... BIBLIOTHÈQUE

(*Extrait de la Revue Internationale de l'Enseignement*)

Cette brochure ne peut être mise dans le commerce

PARIS
LIBRAIRIE MARESCQ AINÉ
A. CHEVALIER-MARESCQ & Cie, ÉDITEURS
20, RUE SOUFFLOT, 20
—
1901

BIBLIOTHEQUE FNSP
1 252 272

5223

L'ENSEIGNEMENT

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

AU

CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS

L'ENSEIGNEMENT

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

AU

CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS

PAR

E. LEVASSEUR

DE L'INSTITUT

Professeur au Collège de France et au Conservatoire des Arts et Métiers

(*Extrait de la Revue Internationale de l'Enseignement*)

Cette brochure ne peut être mise dans le commerce

PARIS

LIBRAIRIE MARESCQ AINÉ

A. CHEVALIER-MARESCQ & Cie, ÉDITEURS

20, RUE SOUFFLOT, 20

1901

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES BIBLIOTHÈQUE
gr. 8°
26 (10)
Mél. gr. 8° 26 (10)

6.

L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE

Au Conservatoire des Arts et Métiers

L'enseignement de l'économie politique au Conservatoire des arts et métiers date de la création des premiers cours publics de cet établissement.

Le Conservatoire des arts et métiers avait été, lors de sa fondation par un décret de la Convention et de son installation sous le Directoire, un musée de modèles industriels dont des « Démonstrateurs » étaient chargés d'expliquer l'emploi aux visiteurs, fonction qu'ils paraissent n'avoir guère trouvé l'occasion d'exercer utilement. Sous l'Empire, le gouvernement avait annexé à l'établissement une « Petite école » dans laquelle des jeunes gens devaient être préparés aux arts et métiers et qui, dans la pratique, fut principalement une école de géométrie et de dessin ; cette école prospéra pendant un certain temps.

I

Sous la Restauration, un ministre libéral, le comte, depuis duc, Decazes, voulut fonder au Conservatoire des arts et métiers « une haute école d'application des connaissances scientifiques au commerce et à l'industrie » et, par ordonnance du 25 novembre 1819, il créa trois cours, l'un de mécanique, le second de chimie, le troisième d'économie industrielle.

En 1818, Jean Baptiste Say, qui, par son traité d'économie politique plusieurs fois réédité, par d'autres publications, par le cours professé en 1815 à l'Athenée et suivi alors par un nombreux auditoire, jouissait déjà de la célébrité, avait été invité par le baron Thénard, vice-président du Conseil de l'Instruction publique, à exposer les motifs de la création d'un cours de ce genre et il lui avait écrit une lettre qui

se terminait ainsi : « Stimuler l'esprit d'entreprise sans l'éclairer, c'est nuire à la prospérité publique ; instruire les hommes laborieux des procédés des arts et provoquer l'emploi des capitaux sans leur montrer les conditions indispensables pour que ces moyens puissent fructifier en leurs mains, c'est leur tendre un piège... Telles sont, Monsieur, les considérations qui méritent d'être mises sous les yeux du comité qui s'occupe de rendre le Conservatoire des arts et métiers le premier établissement de ce genre qu'il y ait en Europe. » Le ministre comprit, en effet, qu'à côté de l'étude des lois de la nature que l'industrie met en œuvre, il était important de donner à la population laborieuse de Paris une notion précise et claire des lois générales conformément auxquelles l'homme, par son travail et avec ses capitaux, transforme cette matière en richesse et l'approprie à ses besoins. L'adjectif « politique » eût éveillé alors des appréhensions ; d'ailleurs le mot « industriel » exprimait l'objet de l'enseignement et le titre de *Cours d'économie industrielle* est resté sur l'affiche pendant quarante-cinq ans.

Jean Baptiste Say était désigné pour cet enseignement : c'est lui qui fut nommé professeur. « Homme de bien et de cœur qui sut mettre sa vie d'accord avec ses principes, qui chérit la liberté dont il réprouvait les excès », disait de lui en 1839, Ch. Dupin, dans une leçon d'ouverture. Ayant un esprit libéral qui lui avait fait prendre place dans les rangs de l'opposition sous l'Empire, économiste consciencieux et méthodique, J. B Say visa à faire un exposé dogmatique logiquement enchaîné plus qu'à produire un effet oratoire. Il ne se fiait jamais au hasard de l'improvisation ; toutes ses leçons étaient écrites et l'étaient dans une forme quelque peu abstraite (1).

Il fit sa première leçon le 2 décembre 1820, le même jour que le baron Charles Dupin inaugurait le cours de mécanique. « Messieurs, dit J. B. Say, le gouvernement, en instituant au Conservatoire des Arts-et-Métiers l'enseignement auquel vous venez prendre part, montre sa louable sollicitude pour le progrès des arts utiles. Cette institution, qui n'avait pas de modèle dans les autres Etats de l'Europe, mérite d'y trouver des imitateurs. Partout il existe des chaires publiques pour l'enseignement des lettres, de la médecine et des lois; dans plusieurs pays il en existe pour les sciences physiques et mathématiques ; on a vu même des cours de technologie ou de la pratique des arts ; mais jusqu'à ce moment, on n'avait rien fait dans les établissements publics pour mettre les personnes

(1) Voir sur cet enseignement deux articles de M Liesse dans le *Journal des économistes*, avril et mai 1901.

qui se consacrent à des professions industrielles à portée de profiter des hautes connaissances dont s'enorgueillit notre siècle...

« Le siècle appelait donc un enseignement qui pût faire participer, sans frais, aux lumières des savants les hommes qui se consacrent aux travaux de l'industrie; un enseignement qui, se perpétuant d'année en année, les tînt constamment au courant du dernier état des sciences, fît participer tous les arts aux découvertes qui seraient faites dans l'un d'entre eux et généralisât des procédés qui, faute de ce centre commun, seraient demeurés ensevelis dans un coin écarté du royaume...

« Ce n'est pas tout... Stimuler l'esprit d'entreprise sans lui montrer quels sont ses intérêts bien entendus, n'aurait été souvent que lui tendre un piège en voulant lui offrir un secours... C'est pour éviter ces inconvénients (autant du moins que l'humaine sagesse peut se flatter d'y réussir) que dans l'enseignement du Conservatoire des Arts-et-Métiers, on a joint à l'application de la mécanique et de la chimie aux arts utiles, l'enseignement de l'*Economie industrielle.* »

Par son enseignement, comme par son traité, J. B. Say a eu le mérite de mettre de l'ordre dans l'enchaînement des propositions économiques, de faire de l'ensemble un exposé doctrinal et d'ajouter lui-même des démonstrations nouvelles, telles que la théorie des débouchés. La matière de cet enseignement se trouve consignée dans son *Cours complet d'économie politique pratique* (1). J'ai entendu dire qu'il n'avait qu'un petit nombre d'auditeurs; mais c'étaient des auditeurs fidèles, qui souvent, causaient de politique après la leçon et l'entretien, continué dans la rue, se terminait parfois au café.

Tous les ministres de la Restauration n'ont pas eu le libéralisme du duc Decazes et Jean Baptiste Say qui, par logique, était libéral en politique comme en économie politique et qui par caractère

(1) Le *Cours complet d'économie politique pratique* a été publié en six volumes par J. B. Say, en 1828 et 1829. Son fils Horace Say, en a donné une seconde édition publiée sur les manuscrits de l'auteur et augmentée de notes, en deux volumes, grand in-8, 1840, dans la *Collection des principaux économistes*. L'éditeur de la seconde édition donne le renseignement suivant : « Conduisant à la fois divers travaux qui se prêtaient de mutuels secours, il puisait dans le *cours* écrit les sujets qui convenaient à l'auditoire devant lequel il avait à parler. Pour les livrer au Conservatoire des Arts-et-Métiers, il recherchait les applications qui convenaient plus spécialement aux diverses branches de l'industrie et justifiait ainsi le titre d'*économie industrielle* donnée à la science pour laquelle une chaire avait été élevée dans cet établissement. Au Collége de France au contraire l'enseignement prenait une portée philosophique plus élevée et plus générale ». Horace Say aurait pu ajouter que quelquefois il suppléait son père, lisant la leçon à sa place.

n'était pas courtisan, devint quelque peu suspect. La police fit surveiller les cours du Conservatoire.

Jean-Baptiste Say, vieilli et fatigué, professa très peu au Conservatoire sous le gouvernement de Louis-Philippe, qui avait élevé ses amis au pouvoir et qui créa pour lui la chaire d'économie politique du Collège de France. Il mourut en novembre 1832 et fut remplacé en 1833 dans la chaire du Conservatoire des arts et métiers par Adolphe Blanqui, son disciple.

Celui-ci, que Ch. Dupin surnommait le plus brillant des élèves de Say, avait une autre tournure d'esprit que son maître. Il enseignait déjà à l'École supérieure de commerce dont il était un des fondateurs et le directeur ; il avait des connaissances variées et la parole abondante et chaude. C'était un libéral ardent pour qui la critique du système protectionniste était un thème inépuisable. Vif, spirituel, agressif, il dogmatisa peu, mais il se jeta dans la mêlée des intérêts industriels, étudiant les faits présents, critiquant les institutions et les lois contraires au développement économique, invoquant l'exemple de l'Angleterre, appelant les réformes, poursuivant de sa verve mordante les adversaires de la liberté des échanges ; il fit de sa chaire une tribune et il attira la foule. Ses développements oraux étaient plus brillants que le plan général de ses cours n'était didactique. Il n'a pas publié son cours. Mais les leçons de 1836 à 1839 ont été recueillies par deux auditeurs qui sont devenus eux-mêmes des économistes autorisés (1). Elles portent surtout sur des questions pratiques à l'ordre du jour, chemins de fer, banques, monnaie, instruction, douanes, industries diverses et aussi sur le capital, le travail, l'association ; mais, dépouillée de la forme qui la faisait valoir, cette publication ne donne qu'une idée imparfaite de l'action qu'a exercée l'enseignement de Blanqui (2).

Naturellement cet enseignement n'était pas goûté des protectionnistes dont le parti était dominant dans la Chambre des députés. Il ne le fut pas davantage sous la seconde république, parce que les socialistes et les protectionnistes voyaient également les uns et les autres, quoique de points de vue différents, un adversaire dans l'économiste.

(1) *Cours d'économie industrielle*. Leçons recueillies et annotées par Blaise et Garnier, 4 vol. in-8, 1837, 1838-39.

(2) Le baron Ch. Dupin, quoique professant un cours de sciences (mécanique appliquée aux arts) consacrait très souvent sa leçon d'ouverture à des questions de statistique et d'économie industrielle et, à plusieurs reprises, sous le règne de Louis Philippe, le gouvernement répandit ces leçons à plusieurs milliers d'exemplaires.

Aussi, en 1848, la chaire d'économie politique du Collège de France resta-t-elle supprimée pendant quelques mois par un décret qui intronisait un enseignement d'un tout autre esprit et, en 1850, au Conseil supérieur des arts et manufactures, un orateur parla-t-il de « casser aux gages » les professeurs d'économie politique qui enseignaient une doctrine contraire aux lois.

Blanqui devint une personne moins agréable encore après le coup d'Etat du 2 décembre, parce qu'il était resté libéral. Il ne paraît pas même avoir été très goûté alors par la direction du Conservatoire des arts et métiers qui, plus préoccupée de sciences physiques, aurait préféré un autre genre d'éloquence. Quand Blanqui, dont une longue maladie avait interrompu le cours, mourut en janvier 1854, il ne lui fut pas donné de successeur.

Un décret du 4 novembre 1854 créa une *chaire d'administration et de statistique industrielles*. Ce décret portait : « La chaire d'administration et de statistique industrielles remplacera la chaire d'économie industrielle qui demeure supprimée ». La science économique, que le conseil de perfectionnement n'avait pas défendue, disparut alors de l'affiche comme de l'enseignement du Conservatoire des arts et métiers.

Le rapprochement des dates a pu faire croire plus tard dans les bureaux de l'administration que le nouveau professeur succédait à l'ancien (1). Il n'en était rien. Le nouveau professeur, M. Burat, journaliste laborieux, avait fait apprécier dans la presse ses connaissances en statistique et en industrie par une polémique journalière en faveur du système protecteur; il recevait par cette nomination la récompense de ses services.

Cependant la science économique avait retrouvé un foyer dans une autre chaire. En 1838, sous le ministère de Martin (du Nord), une commission avait rédigé un plan général et nouveau d'enseignement au Conservatoire qui en aurait fait une sorte d'école professionnelle. Son successeur, Cunin-Gridaine, qui était un grand

(1) C'est ainsi que dans une publication intitulée *Recueil des lois, décrets, ordonnances, arrêtés et rapports relatifs à l'origine, à l'institution à l'organisation et à la direction du Conservatoire des arts et métiers et à la création des cours publics de cet établissement* (1889), il est dit (note de la page 98) : « la chaire d'économie industrielle remplacée en 1854 par celle d'administration et statistique industrielles a depuis lors reçu le nom d'économie industrielle et statistique. » Ce n'était pas, en réalité, un remplacement, c'était une création faite dans le dessein, non de donner suite à l'enseignement de l'économie politique, mais plutôt de donner un enseignement dans un esprit opposé. Le décret d'institution (4 nov. 1854) porte : « La chaire d'administration et de statistique industrielles remplacera la chaire d'économie industrielle qui demeure supprimée ».

manufacturier, avait, sans donner suite à l'ensemble de ce plan, créé, par ordonnance du 26 septembre 1839, cinq cours et particulièrement un cours de *législation industrielle*. Il avait confié ce dernier cours à un jurisconsulte économiste, Wolowski, qui, quoique jeune (il avait 29 ans), s'était fait une réputation par ses travaux dans la *Revue de législation et de jurisprudence* dont il était le rédacteur en chef.

Le nouveau professeur comprit son enseignement d'une manière large. C'est moins le commentaire du texte que l'esprit des lois qu'il se proposa de présenter à son auditoire; or, l'esprit de la législation industrielle se trouve dans les principes de la science économique.

« La législation industrielle, disait-il dans une leçon d'ouverture est destinée à formuler en dispositions pratiques les enseignements de cette science qui apprend comment se forment, se distribuent et se consomment les richesses. C'est elle qui est appelée à régulariser le libre exercice des facultés productrices au moyen d'institutions variées, qui sont le complément obligé de l'affranchissement du travail. » Wolowski avait pris pour sujet de cette première leçon, faite au commencement de l'année 1840, la question des brevets d'invention et des marques de fabrique; il prit l'année suivante celle de l'organisation industrielle de la France avant Colbert, puis celle des fraudes commerciales et celle de l'organisation du travail. Durant les agitations socialistes de 1848 il défendit courageusement, comme le faisait de son côté Blanqui, les vérités économiques contre les débordements de l'utopie.

En 1848, Wolowski nommé représentant du peuple, dut interrompre son cours et fut momentanément remplacé par le jurisconsulte Pont.

Après la mort de Blanqui, Wolowski fit une place plus large encore que par le passé aux notions pures d'économie politique; il leur subordonna complètement l'exposé des lois industrielles, sans cependant s'astreindre, non plus qu'avait fait Blanqui, à un exposé méthodique et enchaîné des principes de la science. A l'époque de la transformation de la législation douanière de la France, il consacra deux années, de 1859 à 1861, à un examen approfondi des tarifs et des effets économiques de la liberté commerciale; cette partie de son cours reste au nombre des souvenirs les plus vivants de son enseignement. La parole du professeur était animée, abondante, familière, parfois émue et éloquente. Lui aussi, avec un talent différent de celui de Blanqui, savait charmer un auditoire nombreux. Il aimait la classe ouvrière sans s'abaisser à flatter les passions de la multitude et sans jamais prendre le ton agressif contre d'autres classes sociales.

Lorsque le gouvernement impérial, qui, depuis l'exposition universelle de 1855, avait essayé de détendre quelque peu les mailles du filet douanier, eut ouvertement rompu avec le parti protectionniste, il ne sentit plus la même répugnance à l'égard des économistes ; il en autorisa plusieurs à faire des conférences. Wolowski en profita pour demander (1) à reprendre officiellement la succession de J. B. Say et de Blanqui dont il était en réalité le continuateur. Sa chaire en effet reçut le titre nouveau de *Cours d'économie politique et de législation industrielle*. Le mot « politique » associé à celui d'économie avait cessé d'effrayer.

Pour ne pas paraître écarté par là du terrain économique, M. Burat demanda à son tour et obtint que sa chaire prît le titre de *Cours d'économie industrielle et de statistique* qu'elle a conservé depuis ce temps. Le décret du 26 octobre 1864 consacra le double changement de titre.

Cette modification ne restreignait d'ailleurs pas le champ des études de Wolowski qui put légitimement faire passer la science au lieu de ses applications au premier plan de son enseignement. Il continua à professer ainsi jusqu'à la chute de l'Empire, devant un nombreux auditoire. Pendant un certain temps, il avait fait une de ses deux leçons dans l'après-midi du dimanche. Le dimanche n'était pas un jour favorable ; les professeurs y renoncèrent et Wolowski fit ses deux leçons le soir, dans la grande salle du Conservatoire des arts et métiers (dite aujourd'hui amphitéâtre C). Cette salle, qui contient plus de 500 auditeurs, était quelquefois presque pleine.

Les cours de l'établissement ont toujours été publics et gratuits. L'entrée en est libre à tout venant, et, comme l'auditoire se compose en majeure partie d'ouvriers et d'employés qui n'ont de loisirs que dans la soirée, ils ont lieu le soir (2) ; celui d'économie politique, de 7 heures 3/4 à 8 heures 3/4 (le mardi et le vendredi depuis une vingtaine d'années), précédant un cours de sciences. Aux étudiants qui en font la demande le professeur peut faciliter le moyen de prendre des notes en leur délivrant des cartes qui donnent accès dans une enceinte réservée, près de lui.

II

Wolowski, qui dans les dernières années de l'Empire, lorsque la carrière s'entr'ouvrait aux libéraux, avait songé à rentrer dans

(1) Une demande de création d'une chaire d'économie politique avait été adressée au Conseil de perfectionnement.

(2) Depuis l'année 1900-1901 il y a de nouveau des cours le dimanche.

la politique, avait eu la bonté de me dire spontanément que, s'il interrompait son cours, il me chargerait de le suppléer. L'occasion ne se présenta qu'après la révolution de 1870 ; Wolowski sortit du scrutin de novembre 1871, le premier sur la liste des députés du département de la Seine, et, désigné par lui au choix du Conseil de perfectionnement comme remplaçant, j'occupai en décembre 1871 sa place dans la chaire d'économie politique et de législation industrielle.

J'ai dû, avant de commencer cet enseignement, chercher à déterminer nettement pour moi-même une méthode et dresser un plan général. M'adressant à un auditoire qui en général n'est pas préparé par des études philosophiques aux abstractions de la science, j'ai pensé qu'il fallait avant tout, pour faire comprendre les principes fondamentaux de la science économique, parler une langue claire et simple et, pour être démonstratif, donner, autant que possible, aux théorèmes une forme concrète, c'est-à-dire procéder par des exemples tirés de la vie réelle, et même, quand faire se pouvait, de la vie de l'atelier et du comptoir, les analyser afin d'en tirer l'élément essentiel à observer et n'arriver à l'explication de la formule scientifique qu'appuyé sur des expériences évidentes pour l'auditoire. C'est ainsi d'ailleurs que procédaient dans l'enseignement des sciences de la matière plusieurs de mes collègues : d'abord l'expérience qui est sensible aux yeux, ensuite la loi qui pénètre dans l'entendement.

C'est pourquoi aussi, quand le cas le permettait, je crus utile de présenter sommairement un aperçu historique de la question doctrinale, de l'institution ou des faits, parce que l'expérience du passé aide souvent à comprendre le présent et fait apercevoir l'enchaînement logique des phénomènes.

C'est dans la même pensée que j'ai fait et que je fais fréquemment appel à la statistique sans toutefois surcharger la leçon de chiffres.

L'histoire et la statistique contribuent à donner une notion plus souple, si je puis m'exprimer ainsi, et partant plus réelle et plus vivante des principes. Elles montrent dans quel milieu et par quelle succession se sont produits les phénomènes économiques et assouplissent la rigidité des démonstrations abstraites. Les lois qui en dérivent, au lieu de se poser comme des dogmes absolus, apparaissent comme une conséquence naturelle ou comme une condition du développement de la civilisation dans une société ; ce que le principe perd en rigidité, il le gagne en vérité.

Exemple : la propriété et la liberté n'ont pas toujours existé ; elles

ne sont pas comprises de la même manière et ne sont pas également consacrées dans tous les pays ; mais l'histoire fait apercevoir les avantages de la propriété individuelle, puisqu'elle fait voir combien les sociétés qui n'ont connu que la propriété collective ou dans lesquelles la sécurité de la propriété n'est pas suffisante, sont inférieures aux sociétés qui donnent une garantie complète à la propriété, sous quelque forme qu'elle se manifeste.

La science économique traite des matières dont plusieurs sont abstraites assurément. Mais je suis convaincu qu'il n'est aucune des lois fondamentales de l'économie politique, non plus que des autres sciences morales, qui ne puisse trouver accès dans une intelligence ordinaire, si le démonstrateur prend la peine de parler pour son auditoire plutôt que pour lui-même.

En économie politique, si le démonstrateur se heurte à un obstacle difficile à renverser, c'est moins contre un intellect irrémédiablement bouché que contre des préjugés qui y ont antérieurement occupé la place. Or, dans ce second cas, il est exposé à se voir fermer systématiquement la porte de cerveaux cultivés aussi bien que de cerveaux incultes. Le préjugé est peut-être, avec l'intérêt, l'adversaire le plus obstiné de l'enseignement économique. Souvent, au début de mon cours, j'essaie de prémunir les auditeurs contre ce danger. « Lorsque vous venez, leur dis-je, écouter une leçon de géométrie, de physique ou de chimie, vous prêtez docilement votre attention, conscients de votre ignorance et désireux d'apprendre ; chacune des démonstrations du maître entre dans votre esprit et se fixe plus ou moins solidement dans votre mémoire, sans que vous fassiez résistance. Lorsque vous venez à une leçon d'économie politique, vous avez déjà vos idées toutes faites sur le salaire, la production, la richesse, le capital, et vous écoutez moins en disciples qui reçoit la science qu'en critiques qui veulent juger. « Que va-t-il me dire » ? pensez-vous. Et si le maître ne dit pas ce qui flatte votre préjugé, vous êtes enclins à le traiter d'incapable ou d'ennemi. Ne vous abusez pourtant pas sur la valeur de votre expérience personnelle dans le cercle étroit où elle se meut ; on peut avoir toute sa vie payé ou reçu des salaires sans comprendre les lois complexes qui régissent le salaire ». « Dépouillez le préjugé, leur dis-je encore, cela est difficile, mais vous ne profiterez qu'après avoir fait table rase (1). »

(1) Voici l'extrait des notes d'une des leçons d'ouverture dans lesquelles j'ai donné cet avertissement à l'auditoire (1re leçon 1879-1880, cours sur la circulation). « Chacun croit pouvoir faire cette philosophie de l'industrie à sa manière et beaucoup, lorsque l'étude scientifique n'a pas élargi leur horizon,

Sans craindre d'aborder, à l'occasion, les questions à l'ordre du jour, je ne me suis pas proposé d'en faire le sujet ordinaire de mes leçons, quelqu'attrait que de telles questions auraient pu avoir pour un public de circonstance. Je n'ai pas voulu non plus prendre le ton de la polémique qui me paraît être plus à sa place à la tribune d'une réunion publique que dans la chaire du professeur. La science doit conserver sa sérénité. Je comptais donc, dès le début de mon enseignement, faire une exposition dogmatique en présentant successivement dans un ordre logique l'enchaînement des phénomènes et les lois naturelles qui les régissent et que l'on découvre en observant, analysant et comparant ces phénomènes. Je n'ai jamais perdu de vue, au Conservatoire des arts et métiers, non plus qu'au Collège de France, que le caractère essentiel de l'économie politique est d'être une science d'observation qui du fait s'élève par l'induction et le raisonnement à la généralisation et, quand elle le peut, jusqu'à la loi.

Pour atteindre ce but, il faut un auditoire attentif et jusqu'à un

sont exposés à porter un jugement faux parce qu'ils n'ont vu qu'un côté des questions, celui d'ordinaire qui touche à leurs intérêts ou à leurs passions. Tel manufacturier comprend à merveille le rôle du capital dans la production, *parce qu'il fait valoir lui-même un capital, mais il s'irrite contre la prétention* de ses ouvriers à obtenir un plus fort salaire, bien qu'il ne s'étonne pas de voir ses propres profits augmenter avec l'extension de ses débouchés ou les perfectionnements de son outillage. Tel ouvrier au contraire trouve tout naturel que son salaire augmente quand la richesse s'accroît par suite d'une production plus abondante et plus facile, et il a raison ; mais, placé à un autre point de vue, il ne comprend pas l'action qu'a exercée le capital et il s'indigne que ce capital veuille avoir une part dans les bénéfices d'une œuvre dont l'ouvrier se croit seul l'auteur... et ici il a bien tort. Tel industriel se plaint de payer des droits sur la matière première et demande dans le même temps qu'on prohibe la marchandise étrangère qui lui fait concurrence : contradiction bizarre, mais fréquente. Tel qui dénonce les grands magasins de nouveautés comme des monopoles écrasants, cherche à étendre ses propres affaires et conseille fort de donner à l'industrie nationale le monopole du marché national en élevant très haut les barrières de douanes. — On dit que le monde est plein de contradictions, c'est vrai surtout du monde économique ou pour mieux dire des opinions qui règnent dans le monde économique ; car dans les faits, l'harmonie domine. Comme Bastiat l'a proclamé et comme nous l'avons souvent montré, c'est un merveilleux spectacle, malgré les désordres particuliers et les souffrances individuelles, que celui de cette ruche où chacun travaille, qui est toujours approvisionnée, où se trouve presque toujours quelqu'un pour remplir chaque office, où une consommation prodigieuse est sans interruption alimentée par une production incessante et infiniment variée. Mais la plupart des travailleurs de cette ruche ont toutes leurs pensées tendues vers un seul objet : ils ont en quelque sorte, comme les chevaux ombrageux, deux œillères, l'intérêt personnel et la passion.

« Il n'y a qu'une étude générale, raisonnée et bien faite, c'est-à-dire la science, qui puisse leur arracher ces œillères et leur donner une vue exacte de l'ensemble ».

certain point docile. L'attention n'a jamais fait défaut au Conservatoire. Quant à la docilité je ne sais que par les cahiers de notes que quelques auditeurs me communiquent à la fin du cours si j'ai laissé une empreinte dans leur entendement. Je ne permets pas d'applaudissements pendant la leçon; j'ai dû plusieurs fois avertir à cet égard les auditeurs durant les premières années. Il me semble en effet que, si les applaudissements qui saluent l'entrée et la sortie du professeur sont des marques de déférence flatteuse, celui-ci doit se défier d'applaudissements qui sont donnés souvent à des phrases sonores plutôt qu'à des démonstrations instructives et qui, étant une manière d'approbation, impliquent la manifestation contraire par le silence ou même autrement. Dans ma jeunesse j'ai été mis en défiance contre l'applaudissement par le spectacle d'un professeur éminent que le besoin d'applaudissements avait fait dévier.

M. Hippolyte Passy, qui voyait toujours les choses d'un point de vue élevé, m'avait suggéré pour mon cours un plan qui aurait consisté à prendre d'abord l'humanité à ses débuts, Robinson ou une famille de sauvages, en montrant quels étaient les besoins de cette existence primitive et isolée et par quels moyens on y satisfaisait, puis en décrivant l'organisme économique d'une société à demi-civilisée, puis, en m'élevant de degré en degré jusqu'à la civilisation actuelle dans laquelle les besoins sont très multipliés, la division du travail poussée très loin et par conséquent les relations économiques des hommes très complexes et très intimes. Ce procédé était séduisant parce qu'il prêtait à des descriptions pittoresques et qu'il permettait de mettre en relief la corrélation logique des besoins, de la production, de la consommation et de l'organisation du travail. Je n'ai pas cru pouvoir l'adapter à l'auditoire spécial du Conservatoire des arts et métiers, mais j'en use de temps à autre pour faire comprendre comment se développent dans l'état social certains groupes de faits et d'intérêts économiques.

J'ai adopté un plan que je considère comme suffisamment didactique et qui est la division ordinaire en trois ou quatre parties : production, répartition et circulation, consommation. A chacune des divisions je consacre une année, embrassant ainsi le cycle économique en trois années dans le principe, et depuis longtemps en quatre années parce que j'ai reconnu que la répartition avait trop d'importance pour être convenablement étudiée la même année que la circulation. Dès l'origine je n'ai pas hésité à attribuer une année entière à la consommation qui alors ne figurait que superficiellement dans la plupart des traités d'économie politique. Elle est, après tout, le but final de toute l'œuvre économique ; elle me pa-

raissait devoir tenir sa place surtout dans un enseignement populaire ; car en l'étudiant on peut donner d'utiles conseils pour la pratique de la vie.

Les premiers économistes se sont appliqués d'abord à élucider les problèmes de la production qui eux-mêmes étaient en partie inséparables de certains problèmes de la circulation : c'était par là en effet qu'il convenait de commencer. Les questions relatives à la répartition, qui occupent aujourd'hui le devant de la scène politique, n'ont pris une place correspondante dans la science que depuis que le progrés de la grande industrie et des classes salariées ont attiré de ce côté l'attention de nombre d'économistes et même d'écrivains qui ne sont pas des économistes.

A la suite des quatre années consacrées à l'économie politique considérée comme science, j'avais réservé une année à l'étude spéciale de la législation industrielle, laquelle régit certains groupes d'intérêts économiques et est une application de l'économie politique plus ou moins exactement adaptée aux besoins dont elle facilite ou gêne la satisfaction. Tout en indiquant les réformes désirables et en invoquant, quand il y avait lieu, des exemples étrangers, je m'appliquais surtout, conformément au plan général de mon enseignement, à faire ressortir l'adaptation. Depuis qu'ont été créées au Conservatoire des chaires spéciales dans les attributions desquelles rentre une partie de cette législation, j'ai fondu l'étude des lois dans les quatre années de science économique et j'expose les lois et les institutions à propos de chaque groupe de phénomènes économiques auquel elles se rapportent.

Le cours d'économie politique, continué ainsi pendant quatre années dont chacune comporte un peu plus de quarante leçons, constitue, après le cours d'économie politique du Collège de France, un des cycles didactiques les plus développés qui soient professés en France, puisque dans les Facultés de droit l'enseignement des principes est donné en une seule année et que les autres cours portent sur des questions spéciales et non sur l'ensemble. Toutefois, pour être général, l'enseignement du Conservatoire n'a pas la prétention d'être complet ; du moins la chaîne est complète, les matières fondamentales ayant été toutes abordées successivement et traitées avec plus ou moins de détails.

Au Collège de France, ma mission étant d'apporter quelque chose de nouveau aux études scientifiques, il n'y avait pas lieu de professer plusieurs fois les mêmes matières et, en fait, je n'ai pas fait deux ans le même cours. Au Conservatoire des Arts et Métiers ma mission était différente ; j'avais à enseigner les principes

d'une science et je devais l'embrasser dans ses parties diverses pour l'instruction des auditeurs que j'avais à considérer comme des étudiants ayant un programme à remplir. Je suis donc revenu tous les quatre ou cinq ans sur le même sujet. Cette périodicité est peut-être plus étendue que celle qui est en usage dans d'autres cours du même établissement ; mais, en moins de temps, je n'aurais pas pu donner à mon enseignement un caractère pratique et être suffisamment démonstratif. J'aurais été obligé de procéder souvent par abstraction ou par généralisation hâtive : ce qui peut être applicable à une faculté de droit ne convient pas nécessairement au Conservatoire des Arts et Métiers. Je dirai tout à l'heure comment, en une seule année, un auditeur assidu peut acquérir un sens juste sur l'ensemble des matières économiques.

Tout en revenant sur les mêmes sillons, je ne répète pas les mêmes leçons. Je professe en ayant toujours sous les yeux un plan détaillé ; je refais chaque fois ce plan ; mais, ne rédigeant pas le texte même de la leçon, je ne saurais redire ce que j'avais déjà dit quatre ans auparavant. J'ajoute que les leçons qui composent le cours d'une année ne portent pas toutes sur les mêmes sujets que celles du cours antérieur correspondant ; la matière est si vaste que chaque fois je dois faire un choix des questions à traiter et le choix varie suivant les circonstances.

On a souvent disserté sur le meilleur ordre à suivre dans une exposition didactique de la science économique et, depuis un certain nombre d'années, on a critiqué la division classique à laquelle je suis resté fidèle. — Comment parler de production, dit-on, quand on ignore encore ce qu'est la valeur, étalon des échanges dans une société civilisée où le mouvement économique roule sur une série continue d'échanges ? l'économie politique est la science des valeurs et des échanges et l'étude de cette double notion doit précéder toutes les autres. — Soit ; mais le désir, qui est d'ordre psychologique et le besoin, qui est d'ordre économique, ne précèdent-ils pas l'échange qu'ils provoquent et la valeur ne dépend-elle pas en partie de l'état de la production ? L'école autrichienne a insisté récemment sur ce point.

On peut prendre la science économique par divers bouts pour dérouler la chaîne des théorèmes qui la composent, mais aucun de ces bouts n'est indépendant du reste parce que tout se tient, ou pour mieux dire tout se pénètre et se mêle dans un mouvement qui est essentiellement complexe ; on est à la fois producteur, consommateur, échangeur (1). Quand les physiciens expliquent les lois de la pesanteur

(1) Extrait de la première leçon de 1898-99 (cours sur la circulation) :

ou de la chaleur, ils procèdent par abstraction, dégageant d'objets pesants ou chauds la qualité qu'ils veulent étudier. Les économistes procèdent de même quand ils examinent la fonction du capital, le prix des marchandises, la théorie de la moindre action. Il n'y a pas de science possible sans analyse et abstraction. Ce qui importe, c'est moins de commencer par tel ou tel bout que de montrer la relation des parties avec le tout, de la qualité avec l'objet, autrement dit de ramener, après l'analyse, l'esprit des auditeurs vers la synthèse.

La division quadripartite n'est pas moins logique qu'une autre. On pourrait même soutenir qu'elle l'est plus, car on ne saurait échanger sans qu'il y ait eu production préalable, tandis qu'on peut produire et consommer sans échanger : témoin Robinson Crusoé dont l'économie ne roulait que sur la production et la consommation et qui ne connaissait que la valeur d'usage, ce que j'appelle l'utilité, c'est-à-dire la mesure dans laquelle l'objet peut satisfaire le besoin de l'individu qui l'apprécie. Robinson est un mythe ; mais des sociétés pastorales ou agricoles dans lesquelles les familles vivent en grande partie de la production domestique sont une réalité, et c'est précisément une histoire instructive du genre que recommandait Hippolyte Passy, que celle du développement des échanges à mesure que se transforment les conditions de la production dans une civilisation progressive.

Quel que soit le plan qu'on adopte, il y aura toujours des questions dont la place ne sera pas nécessairement évidente. Celle de la propriété, par exemple, sera-t-elle dans la production avec le capital ou dans la répartition avec l'attribution à chacun des fruits du travail ? Le socialisme traite surtout de matières qui sont du ressort de la répartition et cependant il propose une organisation du travail qui relève de la production. La population appartient à la fois à la production, puisqu'elle fournit le travail, et à la consommation, puisqu'elle vit de la richesse. Je crois qu'il ne faut pas attacher trop d'importance à ce genre de scolastique. Que chaque professeur place

« Quand du mouvement social la science a *dégagé par abstraction* le mouvement économique, elle possède sa matière. Il faut alors qu'elle *analyse* cette matière pour l'étudier franchement, le mouvement étant un, mais complexe. Exemple : un atelier : le patron *travaille* en *dirigeant* les employés et les ouvriers *travaillent* en *exécutant* et tous *produisent* ; cependant ils font une *consommation* industrielle de matières, le patron paie les salaires, ce qui est un *échange* par *répartition* ; les uns et les autres se nourrissent, sont vêtus, logés, *consommation* personnelle. Pour cela, ils ont acheté des marchandises et le patron vendra ses produits : *échange* fondé sur la notion de *valeur* et *circulation*. Tout cela est en quelque sorte simultané ou si lié qu'un phénomène ne pourrait se produire sans les autres. »

de telles questions là où il trouvera l'occasion opportune : l'important est qu'il les expose clairement.

On a donné un grand nombre de définitions de l'économie politique. J'ai l'habitude d'en commenter plusieurs, parce qu'il est bon que l'auditoire se rende quelque peu compte de la diversité des points de vue auxquels les auteurs se sont placés (1).

Etant donné la divison que j'ai adoptée, voici une définition que j'explique chaque année au commencement du cours :

L'Economie politique, *science de la richesse*, est une *science morale* ayant pour objet :

1° L'analyse des faits et l'étude des lois par lesquelles ou suivant lesquelles l'**homme,** dans l'état social, organise le *travail* et produit, répartit, échange, consomme la *richesse* (économie politique pure ou *science économique*) ;

2° La recherche des conditions les meilleures, résultant de l'activité individuelle et de l'action sociale, pour le *développement des forces productrices, de la richesse et du bien-être* (économie politique appliquée ou *art économique*).

(1) Extrait des notes de la première leçon du cours de 1880-81 (Cours sur la consommation : « On a défini de bien des manières cette science : conséquence de la difficulté de préciser ses limites et son objet. Storch a défini, « la science des lois naturelles qui règlent la prospérité des nations, c'est-à-dire la richesse et la civilisation », définition qui risque d'égarer la science économique en lui traçant un cadre vague parce qu'il est tr p large... A. Smith a intitulé son ouvrage : *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations.* C'est bien, à condition de prendre le mot de richesse dans son sens le plus large. Définition que l'on peut condenser ainsi : « L'économie politique est la science de la richesse ». De tout temps il y a eu des phénomènes économiques, parce que de tout temps l'homme isolé ou en société a dû produire et consommer pour vivre. Mais ces phénomènes n'ont pas eu de tout temps le même éclat et la même importance dans la vie des nations. La découverte de l'Amérique et le progrès de la navigation lui ont ouvert le monde. La science et la liberté ont créé la grande industrie, transformé les procédés de fabrication ; la richesse s'est considérablement accrue ; ceux qui en étaient les ouvriers ont pris une situation très importante dans la société moderne par leur fortune, leur nombre, leurs services rendus et la politique a dû placer les intérêts économiques au nombre de ses plus graves préoccupations.

« Alors l'attention des philosophes s'est portée de ce côté et l'économie politique est née de l'étude raisonnée des philosophes : Quesnay en France, Smith en Angleterre, puis J. B. Say dans cette chaire.

« Mais en même temps la passion et les appétits se sont éveillés à la vue de cette richesse qu'il est toujours, malgré les perfectionnements, plus facile de convoiter que de créer. Des théorie fausses — fausses radicalement ou fausses en partie — se sont formées. Elles ont agité et elles agitent encore notre société, mais on ne peut s'en étonner... »

L'étude de l'économie politique comprend quatre parties :

(Première phase)	(Dernière phase)
1° *Production*	4° *Consommation*
2° *Répartition*	

(Phase intermédiaire)
3° *Circulation*

Cette définition embrasse la science et l'art. La science, c'est en quelque sorte la *philosophie de l'industrie* ; elle cherche le vrai par l'observation, l'analyse, le groupement des phénomènes et par le raisonnement inductif ou déductif qui en tire les conséquences et elle se borne à chercher le vrai, c'est-à-dire la connaissance intime des choses, de leurs relations et des lois naturelles qui les gouvernent ; elle constate, sans se préoccuper du résultat. Le rôle de l'art, au contraire, est de s'en occuper et de s'ingénier à trouver les moyens de le rendre le plus avantageux possible. Mais, sans la science qui l'éclaire, il n'y a pas d'art rationnel, digne de prendre place dans un ensemble scientifique ; il n'y a que l'empirisme. La définition de Droz : « L'économie politique est une science dont le but est de rendre l'aisance aussi générale que possible », est donc plus généreuse que juste ; elle prend la partie subordonnée pour le tout.

L'économie politique n'est pas une science achevée ; aucune science morale ne l'est. On discute encore des questions qui paraissent élémentaires, telles que la théorie du salaire. Cependant elle a, comme science, un certain nombre de principes fondamentaux qui me paraissent fixés ou à peu près, par exemple sur les éléments de la production de la richesse, sur la notion de valeur. Comme art, elle est beaucoup plus mobile, parce que le mouvement social fait surgir des situations et des intérêts nouveaux, étend l'horizon et pose des questions.

Il importe de faire comprendre, d'une part, combien large est la place occupée dans la vie sociale par les intérêts économiques, et, d'autre part, que ces intérêts, quelque importance qu'ils aient, sont loin d'absorber toute la vie sociale. « Une société civilisée peut être étudiée sous des aspects divers ; dans son organisation politique, c'est-à-dire dans les rapports des citoyens avec l'Etat et dans les droits et devoirs qui en dérivent ; dans son organisation sociale, c'est-à-dire dans les rapports des personnes entre elles et des personnes avec les choses, famille, propriété... ; sous l'aspect moral et intellectuel, religion, art, instruction, mœurs.... De tous ces aspects, un des plus caractérisés est le travail avec les rap-

ports des travailleurs entre eux et les produits qui en résultent. Ce n'est pas toute la vie sociale, mais c'est une des manières d'être essentielles à toute vie sociale, puisque sans travail l'homme ne produit pas et que sans produit il ne vit pas... » (1).

« La vie économique, disais-je une autre fois (2), nous étreint de toutes parts ; elle est fondée sur l'utile et sur l'intérêt qui occupent non toute la place, mais une très large place dans les préoccupations

(1) Extrait des notes de la première leçon de 1873-74 (Cours sur la consommation).

En 1880-81, dans la première leçon (consommation), je disais : « Un économiste italien divise la science sociale en quatre branches : la morale, le droit, la politique, l'économie... La première traite du devoir, la seconde du droit, la troisième du possible, la quatrième de l'utile... Division rationnelle ; mais, entre ces branches d'un tronc commun, il y a une étroite solidarité... »

(2) Extrait de la 1re leçon de 1897-98 (Cours sur la répartition). « Comte avait dans sa classification placé la sociologie après la biologie au sommet des sciences, mais il ne l'a pas déterminée et il n'y a pas encore, à proprement parler, de science digne du nom de sociologie. Mais il y a de grands efforts, divers et fructueux, pour pénétrer jusqu'aux origines des sociétés humaines et pour déterminer les conditions principales de l'existence des sociétés actuelles.

« L'économie politique est une science sociale, « physico-sociale » disent quelques économistes, dont les phénomènes nous enveloppent, nous étreignent de toutes parts, occupent la plus grande partie de notre activité ; nous sommes patrons, ouvriers, employés, fonctionnaires, rentiers : relations économiques ; nous travaillons presque tous pour vivre : actes économiques ; nous achetons ce dont nous avons besoin pour vivre et presque tous nous vendons nos produits ou nos services : contrats économiques ; nous consommons de la richesse : phénomène économique. Nous sommes donc incessamment plongés dans l'atmosphère économique. Mais en même temps, nous obéissons à d'autres mobiles ; nous avons des relations comme hommes, comme membres d'une famille, comme citoyens, et nous accomplissons pour notre devoir, notre intérêt, notre plaisir, nos affections, un grand nombre d'autres actes sociaux qui, dans la réalité, ne se séparent pas de nos actes économiques. L'économiste, comme tout savant, doit isoler ceux-ci par le procédé de l'abstraction pour les observer un à un séparément, dégagés des accessoires qui troublent la vue et le jugement de l'observateur. Il en est ainsi pour le physicien et le chimiste.

« Mais le chimiste peut expérimenter, c'est-à-dire reproduire lui-même le phénomène dans les conditions requises ; il peut le faire ici sous vos yeux pour rendre sa démonstration sensible. L'économiste ne le peut pas. Le contrôle du phénomène observé est moins facile pour lui que pour le physicien.

« Quand une fois l'observation est suffisante par le nombre et la précision ; l'économiste analyse et compare les observations ; il peut ensuite, par induction d'une part, pénétrer jusqu'à la nature intime des phénomènes, d'autre part, s'élever jusqu'à la loi qui les régit. Il peut, possédant cette loi, en tirer par déduction les conséquences qui en découlent. Le premier procédé est plus concret et plus strictement expérimental. Le second est plus abstrait. Tous deux sont nécessaires et ont un caractère dogmatique. L'économie politique est une science expérimentale dogmatique, c'est-à-dire ayant des principes tirés de l'expérience. »

de l'humanité ; il importe, dans quelque condition sociale qu'on vive, de la comprendre » (1).

Tous les auditeurs ne suivent pas le cours pendant quatre ans et ne voient pas par conséquent les quatre faces du système économique. Mais, comme j'ai le soin, quelle que soit la face que j'envisage, de reconstituer de temps à autre par la synthèse l'ensemble de la vie réelle, j'espère leur laisser une impression juste de cet ensemble par l'enseignement d'une seule année, ou tout au moins, comme je le répète souvent, leur communiquer, grâce aux procédés scientifiques d'analyse et de critique dont je leur donne l'exemple, le sens économique, c'est-à-dire un fonds de principes et une certaine rectitude de jugement relativement aux choses d'ordre économique. Si j'obtiens ce résultat, l'essentiel est fait ; l'auditeur qui me quitte possédant ce criterium, est peut-être muni de son viatique pour le reste de ses jours.

De 1871 à 1876 j'ai professé ce cours avec le titre de suppléant. Wolowski, élu sénateur, songeait à faire liquider sa retraite et à ouvrir la vacance de sa succession lorsque la mort l'a frappé. Au moment où je débarquais au Havre, rapportant des Etats-Unis les premiers matériaux de mon travail sur *L'Ouvrier américain*, j'ai eu la douleur d'apprendre que mon maître venait de succomber à une courte, mais douloureuse maladie. La chaire était vacante : je me suis présenté. Classé en première ligne sur la liste des candidats par le Conseil de perfectionnement du Conservatoire des arts et métiers (2) et par l'Académie des Sciences morales et politiques, j'ai été nommé professeur titulaire de la chaire d'économie politique et de législation industrielle par décret du 6 novembre 1876.

(1) Extrait de la 1re leçon de 1899-1900 (Cours sur la consommation) : « Des économistes ont pensé que les intérêts économiques étaient le pivot sur lequel roule le monde social : c'est trop ambitieux. Les phénomènes économiques ne sont qu'une des manifestations de la vie des hommes en société, et les intérêts économiques ne sont qu'un de leurs mobiles.... Vous avez des affections, parents, enfants, amis, *mobiles sympathiques* de beaucoup d'actes. Vous êtes citoyens et vous avez des devoirs et des droits, *mobiles politiques* ; vous avez le sentiment du beau, etc... *mobiles esthétiques*. Le *mobile de l'intérêt* ne fait donc pas tout l'homme, mais il agit énergiquement. Il importe de l'éclairer... »

(2) L'ordonnance du 1er septembre 1843 en reconstituant le Conseil de perfectionnement avait déterminé ses attributions ; en cas de vacance d'une chaire le Conseil devait présenter un candidat au ministre, l'Académie (Académie des sciences ou Académie des sciences morales et politiques) en présentait ensuite un qui pouvait être le même ; le ministre soumettait ensuite à la nomination du roi le candidat ou l'un des deux candidats : système qui laissait trop peu de liberté au ministre. Sous l'Empire, le décret du 10 décembre 1853 et l'arrêté du 19 janvier 1884, portent que lorsqu'un avis sera demandé par le ministre au Conseil de perfectionnement pour remplir une chaire vacante, le Conseil dé-

J'ai consacré ma première leçon (publiée dans les *Annales du Conservatoire des Arts et Métiers*) à rappeler les services rendus à la science par l'homme éminent que je remplaçais et qui avait été pour moi un patron bienveillant et un ami. D'ailleurs mon nouveau titre ne changea rien à ma méthode et à ma doctrine.

Il y a quelques points de cette méthode que je dois noter ici. Comme avec l'auditoire devant lequel je professe je ne saurais être trop clair pour être démonstratif, je m'applique en premier lieu à éclairer chaque problème par des exemples pris dans la vie pratique de l'atelier ou du comptoir ou par des statistiques, en second lieu à fixer l'attention par les yeux et j'emploie à cet effet les deux procédés suivants.

Chaque leçon a nécessairement une conclusion, une pensée autour de laquelle pivote en quelque sorte le développement de cette leçon et qui la résume. Chaque fois ou presque chaque fois (il y a des leçons qui ne comportent pas l'emploi de ce procédé) j'écris dans mon cabinet en gros caractères cette conclusion sur un tableau noir, et ce tableau, porté dans l'amphithéâtre, reste pendant le temps que je parle sous le regard de l'auditoire qui voit par conséquent ce que je veux dire et où j'aboutirai. La définition de l'économie politique en est un exemple. La leçon terminée, je me place devant le tableau et je lis lentement la sentence : c'est ma péroraison.

C'est le procédé que j'avais employé dès l'année 1868 dans mon *Cours d'économie politique* et que j'ai continué à employer dans les éditions successives : à la fin de chaque chapitre, des résumés brefs condensent la notion et la logent plus sûrement dans la mémoire. Ce qui m'avait paru utile pour des élèves de l'enseignement secondaire ne devait pas être inutile dans l'enseignement public et gratuit du Conservatoire des Arts et Métiers.

En outre, je consacre d'ordinaire la dernière leçon du cours de chaque année à en résumer les principaux traits de manière à les mieux fixer dans la mémoire des auditeurs qui me quittent.

signera trois candidats : « système qui laissait trop peu de droit au Conseil de perfectionnement, puisque le ministre pouvait ne pas le consulter ». « Quand le décret impérial du 10 décembre 1853 vint mutiler les franchises du Conservatoire dit M. Spuller dans un rapport au ministre du 7 août 1882, plus d'un professeur se sentit atteint et blessé dans sa dignité et le Collège des professeurs ne cessa de regretter l'ancien ordre de choses ».

Cependant, en fait, presque tous les décrets d'institution de chaire de cette période portent : « Vu l'avis du Conseil de perfectionnement. »

Ce n'est qu'en 1883, par arrêté du 9 octobre que le droit a été régulièrement rétabli et que pour toute vacance à une chaire existante ou pour nomination à une chaire nouvelle, le Conseil de perfectionnement a dû présenter au ministre une liste de deux ou trois candidats. Le décret du 19 mai 1900 a institué un Conseil d'administration qu'il a investi du droit de présentation des candidats au ministre, « le Conseil de perfectionnement entendu ».

L'autre procédé est le graphique. Il est aujourd'hui très usité et bien connu; il l'était beaucoup moins quand je l'ai introduit au Conservatoire des Arts et Métiers en même temps que je le faisais dans mes précis de géographie.

En économie politique l'exposition et la démonstration ont très souvent besoin de se fonder sur des données statistiques; j'en éprouve particulièrement le besoin puisque j'appelle, autant que possible, l'expérience des faits à mon aide. Or, tout en étant statisticien, je ne conseillerai jamais à un professeur de produire dans une leçon, surtout devant un auditoire nombreux, de longues séries de chiffres. L'auditeur est incapable de suivre l'orateur dans une énumération de ce genre; il se fatigue et se distrait nécessairement. Le professeur ne peut citer avec profit que les chiffres absolument essentiels et il doit toujours en expliquer le sens; j'ai même l'habitude de les écrire au tableau noir, au moment même où je les énonce, parce que je pense faire ainsi sur l'esprit des auditeurs une impression plus nette et plus durable et faciliter la tâche de ceux qui prennent des notes. Le professeur peut aussi étaler sur la muraille des tableaux de chiffres ; je le fais et il y a toujours des auditeurs zélés qui les recueillent sur leur cahier de notes.

Le professeur fait bien, en outre, de transformer les chiffres principaux en figures géométriques, c'est-à-dire en graphiques. Le graphique a sur les colonnes de chiffres l'avantage de se lire d'un coup d'œil et de rendre immédiatement sensible au regard soit les variations d'une même série de nombres dans le temps, soit le rapport de plusieurs séries entre elles. Placé devant un graphique, le professeur peut, du doigt ou de la baguette, indiquer ces variations et ces rapports et en faire, pourrait-on dire, toucher du doigt la signification. Cet enseignement tangible est un adjuvant que je ne saurais trop recommander et dont je me sers constamment. Je possède au Conservatoire près de deux cents graphiques et je suis amené chaque année à en dresser de nouveaux ou à mettre les anciens au courant.

Je tiens essentiellement à bien faire comprendre que l'économie politique, quoique traitant de la richesse qui est matérielle, est une science morale. « Dans quel groupe faut-il ranger l'économie politique ? disais-je en novembre 1882. Dans celui des sciences morales. En effet, si elle étudie la richesse, chose matérielle, la richesse est le produit du travail, de l'intelligence et de la volonté de l'homme. C'est ainsi que le droit est une science morale, quoiqu'il soit en grande partie consacré à régler la propriété, qui est une chose matérielle.

« L'économie politique a parmi les sciences morales un rang

particulier. Car, ayant pour objet la richesse que l'homme produit et consomme, elle étudie à la fois le produit et le producteur, la matière et l'homme, et semble avoir ainsi un pied dans le domaine des sciences naturelles et un pied dans le domaine des sciences morales, tandis que le droit ne s'occupe que des droits de l'homme sur les choses. Néanmoins, elle appartient évidemment au groupe des sciences sociales parce que l'ouvrier est nécessairement supérieur à la matière qu'il façonne, parce que l'homme, créant et consommant la richesse, est à la fois le principe actif et la fin de l'œuvre économique, que tout part de lui et que tout retourne à lui.

« L'économie politique est donc bien une science morale. Attachez-vous fortement à cette notion ; car il y a des savants dans les deux camps qui, ne comprenant pas la situation mixte de cette science, la repoussent également, les sciences naturelles lui reprochant de manquer du genre particulier de précision qu'elles requièrent, les sciences morales refusant de la reconnaître comme une de leurs sœurs comme trop plongée dans la matière. »

Dans l'exposition de la science économique l'homme doit être toujours au premier plan. Lorsque je commence à traiter de la production, je mets tout d'abord en présence les deux termes, l'homme et la nature. La nature est l'inépuisable réservoir de la matière et de la force ; l'homme y puise et, façonnant l'une, disciplinant l'autre, en tire, par son travail et à l'aide de son capital, lequel est le produit épargné d'un travail antérieur, les éléments de la richesse et crée cette richesse qu'ensuite il consomme. L'homme aussi est matière et force, je veux dire qu'il fournit un travail musculaire et un travail intellectuel et que, dans toute production, qu'il s'agisse d'un produit ou d'un service, il exerce à la fois, mais à des degrés bien différents, une action musculaire et une action intellectuelle. Le travail musculaire pour la mesure duquel une jeune fille et un hercule marquent à peu près les deux extrémités de l'échelle, est bien limité dans son développement ; le second est indéfiniment progressif : il a soumis la nature à l'homme et il est l'auteur de la civilisation. Voici à ce propos la formule dont je me sers :

La production des richesses (laquelle n'est pas une création de matière ou de force, mais une création d'utilité) résulte de :

<table>
<tr><td rowspan="4">l'action de l'homme fournissant
(élément actif, par qui le produit est créé)</td><td rowspan="2">travail</td><td>musculaire.</td></tr>
<tr><td>intellectuel.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">capital</td><td>matériel.</td></tr>
<tr><td>intellectuel.</td></tr>
</table>

sur la **nature** fournissant (élément *passif*, avec lequel le produit est créé)
- **force** { non appropriée. / appropriée.
- **matière** { terre. / autres matières.
- (forces et matières appropriées deviennent du capital)

La **production des services** est l'œuvre de l'**homme** fournissant son **travail** { musculaire. / intellectuel.

III

J'ai distribué de la manière suivante les matières dans les quatre (ou cinq années) de mon enseignement :

Première année. — **Production de la richesse.** — L'analyse de la production de la richesse doit, pour être profitable, être précédée d'une introduction dans laquelle le professeur donne à son auditoire une idée générale de l'objet de la science économique. Je le fais souvent en esquissant un historique sommaire du développement de cette science depuis les physiocrates, pour lequel je ne cite que trois ou quatre auteurs et en montrant la différence des points de vue et des méthodes de l'économie politique et du socialisme. J'ai soin aussi, au début, d'analyser les sentiments de l'homme qui président au mouvement économique, désir, besoin, effort, satisfaction et de définir la richesse, l'utilité et la valeur.

Vient ensuite la décomposition de la production en ses éléments, puis l'étude séparée et analytique de chacun d'eux.

Etude de la nature, comme matière et comme force ; leur répartition sur le globe et particulièrement en France.

Etude de l'homme, travail musculaire et travail intellectuel ; diverses espèces de travailleurs, travailleurs isolés, travailleurs coopérant, patrons, ouvriers ; rôle de l'art et de la science dans l'industrie, rôle de l'intelligence dans la production lequel explique le « Paradoxe économique », c'est-à-dire la contradiction apparente d'un produit vendu meilleur marché, bien que ce produit soit fabriqué avec une matière première devenue plus coûteuse, par la main-d'œuvre mieux rémunérée et qu'il donne comme résultat général de l'entreprise plus de profit à l'entrepreneur. Propriété industrielle et brevet d'invention ; valeur morale des ouvriers et des patrons au point de vue de la production de la richesse. L'étude de l'instruction sous ses principales formes et surtout de l'instruction primaire et professionnelle est le complément nécessaire de cette partie.

Etude du capital qui est une manière de l'action de l'homme sur la nature puisqu'il est le résultat du travail de l'homme et de l'abstinence de l'homme. Comment se forme le capital par l'épargne ; les institutions d'épargne. La propriété ; histoire sommaire de la propriété, propriété individuelle et propriété collective. Aperçu géographique et statistique de la fortune de la France. Distinction de la richesse et du capital. Capital fixe ; les machines, l'influence qu'elles ont eue sur le développement économique du XIX^{e} sciècle et sur la condition des ouvriers et des entrepreneurs. Le capital circulant.

Voici, comme exemple le tableau synoptique qui sert à la démonstration du *Paradoxe économique :*

Éléments de la production.	Production de chaque ouvrier de la fabrique par trimestre.				Augmentation de la part afférente à chacun des trois éléments (par trimestre).	Part proportionnelle p. 100 de chacun des éléments de la production dans la valeur du produit.	
	Procédés anciens travail à la main (métiers à bras).		Proc. perfectionnés par la science (mét. mécaniques).				
	Dépense et valeur par pièce de calicot.	Dépense totale et valeur pour une production de 10 pièces par trimestre et par ouvrier.	Dépense et valeur par pièce de calicot.	Dépense totale et valeur pour une production de 50 pièces par trimestre et par ouvrier.		Procédés anciens.	Procédés perfectionnés.
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Capital { Matièr. prem.	6	60 } 80	7	350 } 550	470	27.3	38.9
Capital { Outillage et frais généraux.	2	20	4	200		9.1	22.2
Salaire de l'ouv.	10	100	5	250	150	45.4	27.8
Profit du patron	4	40	2	100	60	18.2	11.1
	22	220	18	900	»	100 »	100 »
	Le coût de production par pièce a diminué.		La quantité produite a augmenté		L'ouvrier et le patron, qui gagnent moins par unité ont en somme, un gain supérieur.	La part proportionnelle du capital (et surtout celle de l'outillage) a augmenté.	

La mesure dans laquelle les différentes manières d'être du capital peuvent être fructueusement employées suivant les entreprises.

Organisation du travail, division du travail. Le travail de l'entrepreneur et les qualités requises pour la conduite d'une entreprise, la coordination des éléments de la production ; tact commercial, comptabilité régulière, connaissance du marché. L'esclavage et le servage ; les corps de métiers ; la liberté du travail et la concurrence. Association et coopération. Sociétés de commerce ; sociétés anonymes ; sociétés coopératives de production ; syndicats, trusts. Agriculture, industrie et commerce.

Classification des industries. Géographie des industries en France et raisons de leur établissement en divers lieux. Grande, moyenne et petite culture. Grande moyenne et petite industrie ; tendance à la concentration ; limites de l'extension de la grande industrie.

L'individu et l'Etat. Travaux publics : services publics et entreprises industrielles de l'Etat et des communes.

Utopies d'organisation du travail au point de vue de la production des richesses : St-Simon, Fourier ; collectivisme et communisme.

Voici, encore comme exemple, le tableau synoptique des résultats de l'emploi des machines qui sert de sommaire au développement des leçons sur ce sujet :

La machine

exige dans une proportion plus forte que le travail à la main :

- *Capital* considérable pour
  - l'outillage.
  - les matières.
  - les frais généraux.
- *Science* ou capacité de la part de
  - l'inventeur.
  - l'entrepreneur.
  - l'ouvrier.
- *Division du travail.*
- Très souvent aussi *concentration de l'industrie.*

procure ou peut, dans certains cas, procurer :

- *Célérité* de la production.
- *Abondance* des produits.
- *Délicatesse* et précision extrême de certains travaux.
- *Force* indéfinie pour certains travaux.
- *Uniformité* parfaite des produits.
- *Bon marché* des produits.
- *Moindre fatigue* musculaire pour l'ouvrier.
- *Accroissement du salaire.*
- *Hygiène de l'atelier.*

Les forces de la nature

disciplinées par l'homme et travaillant pour lui donnent :

Force, richesse, bon marché.

Deuxième année. — **Répartition**. — Relation de la répartition et de la production. Les trois facteurs. Le coût de production.

Première notion sur le salaire. L'esclavage et le servage au point de vue de la répartition. Histoire du salaire en France avant et depuis 1789. Des causes de la diversité des salaires. Le salaire agricole et les salaires suivant les professions et suivant les lieux. Salaire des femmes et des enfants. Appointements des employés, gages des domestiques. Etude des théories du salaire : fonds des salaires, productivité, coût de la vie ; la loi expérimentale du taux des salaires est complexe. Le salaire nominal et le salaire réel ; progrès du salaire réel lié au progrès général de l'industrie.

Droit de coalition ; historique et résultats de la grève ; tentatives de conciliation. Durée de la journée. Chômage. Action des syndicats sur la répartition.

Travail à la tâche et travail à la journée. Influence du progrès de l'outillage sur le salaire. Primes et sursalaires. Participation aux bénéfices. Intervention de l'Etat : fixation d'un minimum ou d'un maximum des salaires.

La rémunération du capital. Aperçu des variations de l'intérêt.

Le capital terre ; son rôle spécial. La théorie de Ricardo sur la rente foncière et la théorie de la rente généralisée et envisagée comme résultant d'une supériorité naturelle de productivité dans le producteur ou dans l'instrument de production. Les capitaux mobiliers. Leur multiplication et la baisse de l'intérêt. Rapport du taux de l'intérêt avec la puissance d'épargne et l'activité d'entreprise d'une nation.

Les causes du profit. Distinction entre le salaire de l'entrepreneur et de son profit. L'aléa de l'entreprise. Les gros profits et les grandes fortunes. La moyenne des profits. Les faillites et la consommation infructueuse de capitaux.

Difficultés de l'harmonie entre les facteurs de la production ayant un intérêt commun pour produire et des intérêts divergents pour répartir. L'association coopérative au point de vue de la répartition. Les rapports entre l'entreprise disposant du capital et le travail salarié dans le passé et dans le temps présent.

Conceptions socialistes sur la répartition : Fourier, St.-Simon, Prudhon, Karl Marx et la théorie de la plus-value. A chacun suivant ses œuvres.

Troisième année. — **Circulation**. — L'échange, fait primordial de l'homme social. Pourquoi on a défini l'économie politique « science des échanges ». L'offre et la demande. Condition nécessaire

de l'échange et principe de la valeur. Théorie de la valeur, erreur de Prudhon et de Karl Marx.

La monnaie et le prix. Histoire des métaux précieux. Les systèmes monétaires. Le système monétaire français autrefois et aujourd'hui. L'union latine. Le bimétallisme. Histoire des prix au XIX^{e} siècle. Nivellement des prix sur les grands marchés.

Le crédit. Distinction du crédit et du capital. Les effets de commerce. L'escompte. Le rôle des banques. La monnaie fiduciaire : monnaie de papier et papier-monnaie. Historique sommaire de la Banque de France. Les autres grands établissements de crédit. Sociétés de crédit mutuel. Services rendus par le crédit à la production et à la circulation. Influence du crédit sur les prix. Accroissement des valeurs mobilières.

La circulation et le change. Bourses et Clearing houses. Crises monétaires et crises commerciales. Cherté et bon marché; prix nominal et prix réel. Prix de gros et prix de détail. Causes de la baisse des prix de gros depuis une trentaine d'années : production agricole, voies de communication, inventions industrielles.

Voies et moyens de communication. Routes, canaux et cours d'eau, chemins de fer et tramways, télégraphe, téléphone. Marine et mouvement de la navigation. Influence exercée par la vapeur et l'électricité sur les communications, l'emploi des capitaux, la circulation des choses et des personnes et la production de la richesse : effets matériels et moraux ; émigration, peuplement et mise en valeur du globe.

Le troc, le commerce et les commerçants. La théorie des débouchés et la balance du commerce. Aperçu des périodes de l'histoire du commerce : le mercantilisme et le régime colonial; la Révolution et le blocus continental, le régime protecteur en France ; la Révolution douanière en Angleterre et le régime libéral des traités de commerce en France. La crise agricole, le commerce allemand, le régime douanier des Etats-Unis en France ; les tarifs de 1881 et de 1892. Aperçu de la géographie commerciale du monde ; comparaison du commerce et des progrès du commerce des grandes nations. La politique coloniale et la recherche des débouchés.

Quatrième année. — **Consommation**. — Relation de la production et de la consommation ; retour sur les notions de désir, besoin, satisfaction. L'accroissement des besoins à mesure que les moyens de satisfaction augmentent, les inventions industrielles ; l'accroissement des salaires et des revenus, malgré la baisse de l'intérêt. Essai d'inventaire de la richesse d'une nation. Progrès de la

richesse et des forces productives en France et dans le monde. Les consommations de Paris autrefois et aujourd'hui.

Les réserves de l'épargne et la formation du capital. Les caisses d'épargne en France depuis 1819 et différents systèmes de caisses d'épargne à l'étranger. Modes divers de consommation : consommation du revenu et consommation du capital. Consommation reproductive et consommation improductive; consommation improductive dans l'œuvre de la production : impéritie, sinistre, faillites. Consommation personnelle du travailleur. Frais d'éducation et formation du capital intellectuel. Le luxe : terme tout relatif. Histoire sommaire du luxe. Le bien-être ; comment il se distingue du luxe ou se confond avec lui. Ivrognerie et autres consommations vicieuses.

Consommations préservatrices par l'assurance : pour les personnes, sociétés de secours mutuels, lois sur les accidents, assurances sur la vie, caisses de retraite ; pour les biens, assurances contre l'incendie, contre la grêle, etc.

Sociétés coopératives de consommation. Logements à bon marché ; sociétés de construction.

Paupérisme. Assistance privée et assistance publique. Les devoirs de la richesse.

L'Etat considéré comme consommateur de richesse. Fonctions de l'Etat; fonctions nécessaires de sécurité et d'unité politique ; fonctions de tutelle et de progrès social. Théories générales sur les impôts. Classification des impôts sur les personnes, sur les biens, sur le capital, sur le revenu, sur la production, sur la circulation, sur les jouissances et la consommation. Domaine et monopoles industriels de l'Etat. Les recettes et les dépenses. Etude du budget de la France ; aperçu du budget de quelques autres Etats. Emprunts, dettes et rentes. Les finances de la ville de Paris.

La population qui produit et consomme : natalité, nuptialité et mortalité de la population française. Population par âges, par état-civil, par professions. Durée de la vie. Accroissement des agglomérations urbaines. Rapport de la richesse et de la vitalité des populations. La population française comparée à la population de pays étrangers : lenteur de son accroissement. Augmentation au XIX^e^ siècle de la race européenne en Europe et par l'émigration et la colonisation dans les autres parties du monde. Examen de la théorie de Malthus. Des lois expérimentales de la population.

Cinquième année. — **Législation industrielle.** — La première fois que j'ai professé cette matière, j'ai expliqué à l'auditoire com-

ment cet enseignement s'était trouvé uni à celui de l'économie politique et par quels liens il y tenait. « L'objet de nos études restera au fond le même. Ce sont toujours les choses de l'ordre économique que nous étudions. Mais, au lieu d'analyser les lois naturelles de la richesse, c'est de la loi positive écrite par le législateur que nous partirons, cherchant ensuite dans quelle conformité elle se trouve avec les principes généraux de la science, expliquant sa raison d'être et montrant, quand il y aura lieu, l'insuffisance ou les lacunes de notre législation économique.

« Dans cette partie de notre cours comme dans les précédentes, nous nous appliquerons non pas à vous apprendre tout, mais à bien vous faire comprendre l'essentiel. Nous travaillons ici non à faire de vous des jurisconsultes experts, mais des hommes de bon sens ayant cette intelligence des vérités scientifiques et des institutions économiques de leur pays qui est utile pour faire un citoyen éclairé comme pour compléter l'instruction de l'industriel et du commerçant (1). »

(1) Dans une autre leçon d'ouverture (novembre 1881), je me suis exprimé ainsi sur le même sujet. « Dans l'ensemble des cours qui constituent la « Sorbonne de l'industrie », la philosophie de l'industrie humaine est la part assignée à cette chaire. Vous ne venez chercher ici ni la connaissance de la composition moléculaire des corps, ni celle des forces qui président au mouvement de la matière, ni des procédés de fabrication que vous donnent les cours professés par la majorité de mes collègues.

« Vous venez recevoir l'enseignement d'une science qui vous fasse comprendre en vertu de quelle organisation et de quelles lois l'homme, mettant en œuvre par son travail et son intelligence les matériaux et les forces de la nature, quels qu'ils soient, produit la richesse et parvient à satisfaire aux besoins de l'humanité. L'économie politique est cette science : c'est elle qui vous a montré successivement l'œuvre économique dans ses phases, production (avec la répartition), circulation, consommation de la richesse et qui vous en a fait comprendre les lois naturelles, c'est-à-dire l'ordre logique suivant lequel s'accomplissent les phénomènes. Cette année, ce sont les lois positives, c'est-à-dire les lois écrites par lesquelles les gouvernements règlent les intérêts économiques que nous nous proposons d'étudier. C'est un autre aspect, mais c'est encore un aspect de ce que je viens d'appeler la philosophie de l'industrie humaine, de même que l'étude générale des législations civiles et des constitutions est une des branches de la philosophie de l'histoire.

« Quelles sont ces lois écrites que les pouvoirs publics rédigent pour régler le mouvement économique de la nation française ? Sont-elles en conformité ou en désaccord avec les lois naturelles que la science observe ? Sous l'influence de quels besoins ou sous l'empire de quelles opinions ont-elles été rendues ou ont-elles été modifiées dans la suite des temps ? Si elles ne sont pas les mêmes dans tous les siècles ou dans tous les pays, quelles sont les meilleures ou les mieux adaptées à notre état social ? Embrassent-elles et doivent-elles embrasser toute la vie économique d'une société ? Sont-elles insuffisantes et d'après quelles règles faut-il s'appliquer à les développer et à les améliorer ? Vous sentez la portée de ces questions et leur importance pour l'étude de la philosophie industrielle.

« Dans l'ordre logique, les lois engendrent les faits. Mais dans l'ordre histori-

Les périodes de la législation économique en France, la question ouvrière à la fin du XIXe siècle.

L'entrepreneur. Liberté des personnes et liberté du travail. La

que, les faits précèdent les lois ou du moins les faits se manifestent longtemps avant que les savants n'aient pénétré jusqu'à la notion philosophique de la loi, ou même que les législateurs n'aient réglé la matière par des lois positives. Ainsi les hommes se sont groupés en sociétés bien avant de dresser des constitutions. Longtemps aussi, ils ont travaillé, produit, échangé, consommé avant de rédiger le Code de la propriété et des contrats. Il y a toujours eu des faits économiques, puisque l'homme ne saurait vivre sans créer et sans détruire de la richesse. Mais l'homme n'a pas été de tout temps assez habile observateur pour se placer en quelque sorte en dehors et en face de lui-même, pour analyser, comparer ces faits qui n'avaient pas alors le même relief qu'aujourd'hui et pour les ramener à des principes généraux. Des siècles et des siècles se sont écoulés ainsi sans qu'on soupçonnât qu'il pût y avoir une science économique ou sans qu'on s'appliquât à la construire. Il en a été ainsi de toutes les sciences, même de celles qui ont la nature pour objet et dont les phénomènes attirent plus facilement l'attention.

« Si les faits ont précédé la rédaction des lois, les lois ont précédé la formation de la science. Cela se conçoit aisément. Pour s'élever jusqu'à la science, il fallait avoir la vue de l'ensemble. Pour faire une loi, il suffit de saisir le détail auquel on se propose de donner une règle ; la législation ne s'applique qu'à des faits déterminés et à un certain nombre de faits. Je ne nie pas que cette manière de procéder ne soit souvent dangereuse ; car des règles particulières déterminées sans un plan général peuvent se contredire; des prescriptions rédigées dans l'ignorance du rôle que doit remplir au milieu du mouvement économique l'objet particulier auquel on les applique, peuvent aller contre leur but et nuire à la richesse pour le développement ou la conservation de laquelle elles étaient édictées. Cette erreur s'est produite plus d'une fois et il n'est pas sans exemple qu'elle se produise encore depuis qu'il y a une science de l'économie politique ; c'est pourquoi les hommes d'Etat doivent se convaincre que la connaissance de cette science est aussi nécessaire au législateur que celle de l'histoire ou de la politique.

« Au XVIe siècle, Etienne Pasquier écrivait dans ses *Recherches sur la France* : « Tout homme de bon entendement, sans voir l'histoire accomplie, peut presque imaginer de quelle humeur fut un peuple lorsqu'il lit ses anciens statuts et ordonnances, et, d'un même jugement, peut tirer en conjectures quelles furent ses lois en voyant sa manière de vivre ». Le procureur général de la Cour de Cassation M. BERTRAND (Discours sur la loi du progrès et le libre arbitre, prononcé à l'audience solennelle de rentrée du 3 novembre 1881) qui citait cette phrase, s'exprimait lui-même en ces termes : « Oui, le législateur est plutôt un témoin qui constate le progrès qu'un ouvrier qui l'opère. La législation est plus un effet qu'une cause ; elle est l'expression d'une société, de ses mœurs, de ses besoins ». Il aurait pu sans doute ajouter que, lorsqu'on étudie l'histoire générale des nations civilisées, on y découvre une influence réciproque des lois sur les mœurs et des mœurs sur les lois, mais que la première se manifeste principalement sous les gouvernements où la volonté d'un maître peut s'imposer, et que la seconde, beaucoup plus générale et beaucoup plus efficace, est surtout le propre des nations qui se gouvernent par elles-mêmes. Parlant pour la France contemporaine, le procureur général avait raison. La législation n'est pas un moule dans lequel on coule une nation pour lui donner la forme rêvée par quelque artiste ; c'est en quelque sorte un cadre taillé à sa grandeur et destiné à maintenir ou même à améliorer, dans la mesure qu'il comporte présentement, son état social tout en lui laissant le libre jeu nécessaire à son développement. »

capacité et l'incapacité légales. La qualité de commerçant. La patente. Les personnes morales et les sociétés commerciales. Les sociétés à capital variable et la coopération. Progrès de l'association commerciale sous ses diverses formes. Visées de l'association et plans d'avenir : le socialisme.

Le contrat d'apprentissage et la condition actuelle de l'apprentissage en France. Les écoles d'apprentissage. Le travail des enfants et des femmes. Le contrat de louage et le salariat. La question des heures de travail. Histoire du livret. Les lois sur les coalitions. Syndicats profesionnels. La responsabilité des patrons et des ouvriers ; l'assurance obligatoire ou facultative. Les secours mutuels et les retraites pour la vieillesse ; lois sur les accidents. La participation aux bénéfices. La législation des caisses d'épargne. La législation et les résultats des sociétés coopératives de consommation et de production. Le patronage et les tendances contraires des socialistes.

La propriété en France avant et depuis 1789. L'expropriation. La propriété industrielle et le brevet d'invention. Les dessins et marques de fabrique. Les propriétés réglementées. Les monopoles. Les mines. Les patentes. La faillite et la banqueroute.

La vente et le transport. Le paiement. La lettre de change et autres effets de commerce. Les Conseils de prud'hommes. Les tribunaux de commerce. L'arbitrage, facultatif ou obligatoire. Les lois douanières; histoire et influence des tarifs. Les lois sur la marine marchande. Les Consulats. L'assurance des biens.

IV

La physique, on l'apprend et on s'empresse d'en mettre les découvertes en pratique. La morale, on n'y contredit pas, tout en ne la pratiquant pas toujours. L'économie politique, qui traite de la richesse et des intérêts généraux, se trouve nécessairement en contradiction avec certains intérêts privés ; ceux-ci, appuyés sur les préjugés dont nous avons parlé, se rebiffent, nient absolument l'existence d'une science économique (en quoi ils sont dans l'erreur) ou cherchent à la prendre en défaut (il peut arriver qu'elle y soit réellement). Les entrepreneurs d'industrie s'indignaient jadis que des économistes osassent soutenir que la coalition des ouvriers était une conséquence légitime de la liberté du travail et, malgré les changements de notre législation sur cette matière depuis 1864, il n'est pas agréable à tous qu'on le dise en chaire. Les ouvriers, de leur côté,

entendant dire que l'économie politique est une doctrine bourgeoise, s'en détournent comme d'un piège. Beaucoup d'agriculteurs et de manufacturiers, pour qui toute la science économique semble se résumer dans la protection douanière — et ils sont nombreux et puissants — traitent de théoriciens utopistes et sans patrie les économistes qui essaient de déduire les conséquences logiques de la liberté du travail.

Je sais qu'il y a des libre-échangistes qui n'admettent pas qu'on prenne le titre d'économiste quand on est protectionniste ; étant libéral j'ai l'esprit plus hospitalier et, tout en étant convaincu que la politique économique de la fin du XIX^e^ siècle en France aurait intérêt à s'orienter davantage vers la liberté, je reconnais que, si les économistes doivent tendre à une doctrine à peu près concordante sur les principes de la science pure, ils ne peuvent pas s'étonner de différer sur l'art dont les applications dépendent de causes complexes et surtout de l'opportunité des circonstances. Il existe diverses manières d'entendre et de pratiquer la protection et il y en a que je ne désapprouve pas, soit dans le passé de la France, soit même, dans le présent. Dans les sciences morales il se produit presque toujours des écoles diverses : en économie politique le libéralisme et le protectionnisme sont deux écoles qui s'accordent sur certains principes fondamentaux et qui se séparent sur d'importantes questions de pratique et même de théorie ; j'ai parlé de ces divergences dans une brochure sur *La méthode dans les sciences économiques*.

Les intérêts privés se montrent souvent moins tolérants que la science ; un manufacturier avec lequel j'étais lié d'amitié me disait, il y a une vingtaine d'années, que jamais il ne me fournirait de renseignements parce que je prenais dans mon cours parti pour les ouvriers contre les patrons, et plus récemment un ministre, homme bienveillant d'ailleurs, me faisait observer qu'il était scandaleux que des professeurs d'économie politique enseignassent de prétendues doctrines en opposition avec les lois de leur pays et la politique du Cabinet ; j'ai des raisons de croire qu'il aurait tempéré son langage s'il l'avait tenu sous un ministère socialiste.

Des philanthropes accusent l'économie politique d'être une science sans cœur qui parle de richesse sans se soucier des misères du pauvre : ce qui est une calomnie. Il se rencontre même des amis de la science qui distinguent une vieille économie, laquelle mériterait ce reproche et une économie politique nouvelle, illuminée par les révélations de l'économie sociale, qui prendrait pour devise comme le Saint-Simonisme : « amélioration du sort du plus grand nombre ». Ce qui est vrai, c'est que l'économie politique,

science morale et science relativement nouvelle, n'a pas embrassé du premier coup d'œil tout le champ des phénomènes économiques, que ces phénomènes eux-mêmes se sont manifestés non simultanément avec une égale intensité, mais successivement, que la science les a observés à mesure qu'ils apparaissaient en saillie et qu'il n'y a pas deux économies politiques, mais une science qui s'est développée avec le temps et selon le milieu, comme se sont développées la physique et la chimie quoique leur milieu n'ait pas changé. Nous devons être reconnaissants envers ceux qui ont frayé la voie en s'occupant tout d'abord de production, de capital, de profit, et nous efforcer de pousser plus avant.

A ces difficultés il faut ajouter que les idées de liberté pénètrent plus malaisément que celles d'autorité dans l'intellect d'un auditoire populaire. Ceci pourrait paraître un paradoxe parce que le mot liberté sonne agréable à l'oreille des foules. Mais le mot n'est pas nécessairement la chose ; la liberté n'est pas seulement le droit de faire, elle est aussi le respect de ce que font légitimement les autres, et il faut une éducation et une tournure de l'esprit qui ne sont communes dans aucune des classes de la société pour être libéral en théorie et plus encore en pratique.

Le socialisme est la doctrine avec laquelle l'économie politique se trouve le plus souvent en contradiction, parce qu'il s'est établi sur le même terrain qu'elle : production et répartition de la richesse, et que socialisme et économie politique y traitent en général les questions d'après deux principes opposés, lui l'autorité collective et elle la liberté individuelle (1). L'économie politique emploie le procédé de l'observation pour parvenir à la connaissance des faits et pour en tirer les lois naturelles ; le socialisme se sert de l'observation surtout pour faire la critique de l'organisation sociale et il s'autorise de l'imperfection actuelle pour imaginer une société nouvelle qui est nécessairement une utopie, n'étant pas fondée sur les faits

(1) Extrait de la première leçon de 1894-95 (circulation) « Antithèse entre la doctrine réaliste de la constatation des lois naturelles par l'observation et la doctrine idéaliste d'une société utopique, entre la doctrine de la liberté à laquelle est indissolublement liée la propriété individuelle et celle du communisme qui suppose l'aliénation plus ou moins complète de la liberté individuelle et l'appropriation des capitaux par la collectivité... L'Etat a un grand et beau rôle à jouer dans les sociétés modernes. Si jadis quelques économistes ont prétendu le réduire strictement à la sécurité, ils ont eux-mêmes prêté au reproche d'utopie. Telle n'est pas la doctrine actuelle ; mais ce que les économistes demandent, c'est que tout en contribuant au développement social dans les cas où l'individu est reconnu insuffisant, l'Etat n'entrave pas par son action l'action individuelle quand elle est légitime ».

et étant même systématiquement l'antithèse des faits connus (1) ; aussi a-t-il abouti, quand il a consenti à dévoiler le secret de sa panacée, à des conclusions très divergentes, à une autocratie théocratique avec le prêtre social des Saint-Simoniens, à une anarchie avec libre jeu des douze passions de Fourier, à un salariat universel avec le communisme ou risquant de glisser sur la même pente avec le collectivisme, à un eldorado de comédie avec le rêve de Bellamy.

Le but de la science économique, comme de toutes les sciences, est de savoir. Or, l'économie politique est une science avant d'être un art et une politique ; le socialisme est surtout une politique qui repose sur des aspirations d'avenir sans avoir une base véritablement scientifique ; celle qu'il prend parfois dans l'idée d'évolution est une hypothèse.

Le but de l'art, en économie politique, c'est-à-dire de la science appliquée, est le bien-être, et particulièrement le bien-être des membres de la société qui en sont le plus déshérités, autrement dit l'amélioration de la condition des masses populaires, but très désirable à atteindre, auquel visent tous les systèmes et dont on peut féliciter le socialisme d'avoir la constante préoccupation ; mais il n'est pas seul à l'avoir. L'économie politique le cherche aussi, mais, c'est par une autre voie ; car elle est convaincue qu'il ne saurait y avoir une augmentation durable de jouissances pour tous qu'autant qu'il y a plus de richesses produites en même temps qu'une équitable répartition de ces richesses et que l'application des utopies socialistes, en énervant le ressort de l'énergie individuelle, aurait, entre autres résultats, celui d'amoindrir peu à peu la force productrice et partant la production de la richesse.

(1) Extrait, comme exemple, de la leçon d'ouverture de 1885-86 (consommation) : « On a opposé socialisme et économie politique et, croyant marquer plus complètement la différence, on a nommé cette dernière l'individualisme. Je n'accepte pas pour ma part cette qualification si elle veut dire que l'individu est le seul élément dont la science économique doive tenir compte dans ses études. Du socialisme je crains moins le mot que la chose ; car, si le mot veut dire intérêts géneraux des hommes vivant en société, je serais d'autant plus disposé à l'accepter que l'économie politique traite presque exclusivement des rapports qui s'établissent à propos de la richesse dans l'état social. Mais on a abrité sous ce nom une foule de systèmes disparates qui se proposent comme but d'absorber entièrement ou en majeure partie l'activité individuelle dans la collectivité sociale, or, à cette tendance dangereuse, l'économie politique est en effet opposée. Ce n'est pas qu'elle méconnaisse le grand rôle que l'Etat joue dans le drame social et l'importance de ses fonctions, nécessaires à l'ordre ou utiles au progrès ; mais elle veut que, dans une société civilisée, bien ordonnée et sagement gouvernée, l'activité individuelle ait le champ aussi libre que possible et le rôle principal dans l'œuvre économique ».

Il ne faut pas confondre les systèmes des socialistes doctrinaires avec la politique socialiste. Cette politique, qui est un des faits les plus considérables de notre temps, est pratiquée par des groupes de nuance variée que l'on peut à peu près ramener aujourd'hui en France à deux catégories, la nuance des radicaux et révolutionnaires et celle des opportunistes et parlementaires. Les premiers ont déclaré une guerre ouverte au capital ou plus exactement au droit des capitalistes sur le capital et se proposent ou l'expropriation violente de ces capitalistes ou une série de réformes propres à assurer la prépondérance de la classe ouvrière dans l'organisation du travail et finalement la suppression du salariat. Les seconds, sans renier leur idéal, se bornent à proposer pour le temps présent des réformes ; avec eux le socialisme, exposé au grand jour, s'est éclairé davantage ; il s'est imprégné même de science économique depuis Karl Marx, quoique sa théorie de la plus-value commence à être démodée, et il a formé des adeptes qui ont des tendances pratiques. Ceux-ci se proposent d'infiltrer des réformes dans l'organisme social actuel dont ils s'accommodent provisoirement, réformes qui portent en général sur l'association, sur l'intervention de l'Etat, sur des privilèges à certaines catégories de personnes, et qui, bien que présentées sous le drapeau du socialisme, ne sont pas toutes utopiques.

La science économique peut en revendiquer plus d'une comme sienne. En tout cas elle a le devoir de les examiner une à une et, selon ce qu'elles valent, le devoir de les repousser comme des expériences dangereuses ou de les soutenir comme des progrès de l'art économique en harmonie avec l'évolution sociale.

Le socialisme, politique et théorique, a gagné depuis vingt ans du terrain, particulièrement en France, et il en gagnera encore : perspective qui attire vers lui certaines ambitions. Son progrès semble, en apparence, dû à celui de la démocratie parce qu'il flatte les rancunes et les espérances des classes les moins fortunées qui sont en même temps les plus nombreuses. La législation économique a de tout temps porté l'empreinte des intérêts prépondérants dans le corps politique : le protectionnisme sous la Restauration et de nos jours en est un exemple. Elle sera fortement marquée de l'empreinte ouvrière dans les premiers temps du xx^e^ siècle et l'art économique s'en trouvera modifié. Le bien l'emportera-t-il sur le mal ? Peut-être ; tant, du moins, que la liberté des personnes, dont la propriété individuelle est le corollaire, sera suffisamment sauvegardée. Il ne faut pas trop se leurrer de l'idée que le génie français est le pionnier des généreuses pensées dans le monde (car ce sont surtout des Français qui le disent) ni se dissimuler que chaque peuple a sa

complexion particulière et que, si par exemple la vigoureuse croissance des Etats-Unis peut supporter sans péril certaines expériences, ce n'est pas une raison pour que la France, avec sa population stationnaire et mollement résistante et sa centralisation gouvernementale, ne souffre pas d'expériences semblables.

Le caractère de l'enseignement du Conservatoire étant, comme je l'ai dit, pratique et le professeur écartant toute polémique, la critique des théories socialistes a très rarement place dans le cours ; c'est surtout à propos de la répartition qu'il en est question.

La diversité des points de vue d'où les hommes, suivant leur condition sociale, industriels, agriculteurs, commerçants, salariés, philosophes, envisagent les choses économiques est un obstacle à la propagation des notions scientifiques par l'enseignement. Cependant l'amphithéâtre a été très garni pendant une quinzaine d'années : en 1881-82 il a été en moyenne de 452 auditeurs par leçon. Il a diminué depuis une quinzaine d'années (1) : en 1899-1900 il n'a été que de 103 auditeurs.

Cette diminution n'est pas spéciale à l'économie politique ; elle s'est produite en même temps, dans des proportions diverses, sur la moyenne générale des auditeurs du Conservatoire des arts et métiers. Faut-il l'attribuer à une indifférence du public pour les études sérieuses ou à la multiplication, dans Paris, des cours du soir ou même au déplacement d'une notable partie de la classe ouvrière qui s'est portée dans les quartiers excentriques ? En tout cas, je ne saurais l'attribuer, pour l'économie politique, aux nouveaux cours de science sociale créés au Conservatoire qui auraient divisé l'auditoire. Je suis porté à croire le contraire. Le faisceau, devenant plus complet, aurait dû avoir une force d'attraction plus grande.

V

En 1882, M Burat, après vingt-huit ans d'enseignement non interrompu, avait bien voulu me consulter sur le choix d'un remplaçant. Je lui avais indiqué deux noms. Il avait choisi M. Alfred de Foville, chef du service de la statistique au ministère des finances, qui, après avoir pendant trois ans remplacé ou suppléé le professeur (1882-1885), était devenu, à la mort de ce dernier, professeur titulaire (après avoir été présenté en première ligne par le Conseil de perfectionnement

(1) Les moyennes quinquennales ont été : pour 1885-1890, 354 auditeurs ; pour 1890-1895, 270 ; pour 1895-1900, 135.

et par l'Académie des sciences morales et politiques au choix du ministre). Nommé le 7 septembre 1885, il est resté en fonction jusqu'en 1893, année où il a été appelé à un autre poste.

A M. de Foville a succédé M. André Liesse, nommé, après présentation par le Conseil de perfectionnement et l'Académie des sciences morales et politiques, professeur le 14 janvier 1895.

L'un et l'autre, chacun avec le tour d'esprit qui lui est propre, ont donné un enseignement substantiel, solidement fondé sur les principes de la science économique, qui s'ajoute en le complétant à l'enseignement général de la chaire d'économie politique. Le cours de M. de Foville et de M. A. Liesse a été et est suivi par un auditoire qui était devenu nombreux il y a une dizaine d'années et qui est resté assidu (1).

Le cours de M. de Foville comprenait quatre années :

Première année. — Définitions et généralités. – L'industrie humaine et ses œuvres. — Moyens d'action de l'industrie humaine. — Forces productives. — La nature et l'homme. — **Nature** : climats, continents et mers, fleuves, montagnes, isthmes, terrains, règne minéral, règne végétal, règne animal. — **L'Homme** : L'individu et l'espèce. — Etudes démographiques. — La population française et les populations étrangères.

Deuxième année — Le rôle du mouvement dans l'industrie humaine et dans la civilisation. — L'industrie des transports. — Moteurs, véhicules, voies, — Les routes, les chemins de fer ; la circulation urbaine ; les rivières et les canaux ; la navigation maritime. — Postes et télégraphes. — Trafic général. — Effets des

(1) Chargé de présenter au Conseil de perfectionnement le rapport sur les candidats après la démission de M. de Foville, voici comment je définissais ce cours :

« Vous savez quel est le caractère particulier de la chaire pour laquelle M. le ministre du commerce et de l'industrie nous demande, conformément au règlement. de lui présenter des candidats. M. de Foville, que nous avons vu avec regret se séparer de nous et que nous regrettons encore au moment où nous cherchons à lui désigner un successeur, avait bien compris ce caractère et il avait, par la solidité de ses connaissances et par son talent d'exposition, donné à la chaire un éclat que nous souhaitons que son successeur lui conserve. Le domaine de cette chaire est vaste et riche : décrire les industries, agricoles, minières ou manufacturières, analyser et comparer les forces productives des Etats, étudier les questions relatives à la circulation monétaire ou fiduciaire et au commerce, faire servir les ressources de la statistique à ces investigations, voilà un aperçu sommaire des principales matières d'un cours qui ne doit pas être une démonstration dogmatique des principes de l'économie politique — laquelle est faite ici par un autre professeur — mais qui doit, pour être solide, reposer sur ces principes et dont le résultat doit être d'ouvrir à l'auditoire, par le spectacle des faits accomplis, des perspectives sur les lois naturelles qui régissent le monde économique. »

transformations de l'industrie des transports : vitesse, prix, sécurité, conséquences économiques et sociales.

Troisième année. — Rapports de l'industrie humaine avec les grandes institutions sociales. — La propriété. — L'échange ; la monnaie ; le crédit. — Banques, caisses d'épargne, valeurs mobilières. — Société de secours mutuels, coopération. — Economie sociale. — La liberté du travail et l'association. — Division du travail. — L'Etat. — Finances publiques. — Le budget des recettes et l'impôt. — Le budget des dépenses, services publics. — Les emprunts et les dettes. — La richesse dans les diverses parties du monde.

Quatrième année. — La production et la consommation. — Principales formes de l'industrie humaine. — Agriculture et produits agricoles : céréales, viandes, poisson, boissons. — La question des subsistances. — Industrie ; sel, sucre ; textiles et tissus ; papier ; houille ; métaux ; verre ; éclairage ; tabac ; poudres. — Commerce intérieur et extérieur. — Statistiques commerciales. — Libre-échange et protection. — Traités de commerce. — Théorie et histoire des prix. — Les crises.

Le cours de M. A. Liesse comprend aussi quatre années dont le cycle commence par la production des richesses. Eu traitant des éléments de la vie économique, le professeur se place surtout au point de vue technique. Voici le programme des trois années 1897-1900 :

ANNÉE 1897-1898. — *Circulation des richesses.* — L'échange et ses moyens économiques. — Les prix : prix de revient et ses éléments ; prix de vente. — La monnaie : historique ; les métaux précieux : production, usages ; systèmes monétaires des principaux pays. — La situation actuelle. — Le change. — La banque et le crédit. — Le crédit et ses modes divers. — Classification des banques. — Banques de commerce : description de leurs opérations ; services qu'elles rendent au commerce et à l'industrie ; leur évolution en France et en Anglelerre. — Banques d'émission en France et à l'étranger. — Banques de spéculation — Banques populaires. — Banques foncières. — Rôle des différentes catégories de banques dans la société économique.

ANNÉE 1898-1899. — CONSOMMATION DES RICHESSES. — *Consommations privées.* — La population. — Nature des consommations. — Le luxe. — La vie autrefois et aujourd'hui. — Influence de certains impôts et en particulier des octrois sur les consommations. — *Consommations publiques.* — Les finances publiques. — Ressources :

impôts ; emprunts. Budgets. Dépenses qui s'appliquent plus directement au commerce et à l'industrie : Les travaux publics ; l'enseignement technique et professionnel, etc.

Action réciproque de la consommation et de la production. — Tendance à l'équilibre.

STATISTIQUE. — Utilité de la statistique. — Définitions. — Historique. — Méthodes. — Observations. — Sources et moyens d'informations : Mercuriales ; cotes ; documents administratifs ; enquêtes; questionnaires. — Groupement des faits. — Moyennes. — Grands nombres. — Critique des résultats. — Représentations en tableaux. — Graphiques. — La statistique en France.

ANNÉE 1899-1900. — *La production industrielle et ses éléments.* — Les éléments. — Les agents naturels : description analytique. — Inégalité de répartition. — Influence des milieux sur les groupements humains. — Centres industriels. — L'homme. — Son action sur la nature. — Travail musculaire et travail mental. — Loi du moindre effort. — Les inventions. — Les machines. — Le mouvement industriel moderne. — La concentration des industries et des capitaux. — Ses conséquences. — Petite et moyenne industrie. — Nature diverse des entreprises ; leurs différents types ; entreprises industrielles, commerciales, agricoles. — Leur création, leur direction. — Le mouvement industriel en différents pays et particulièrement en Allemagne. — Statistiques.

Le premier cours de science sociale qui ait été créé sous la République a été celui de droit commercial, qui a été confié à M. Malapert avec le titre de chargé d'un cours annexe (décret du 20 novembre 1879), puis de titulaire (décret du 6 janvier 1881) jusqu'en 1890, année de sa mort. Ce cours fut créé non sur un désir exprimé par le Conseil de perfectionnement, mais par un acte spontané du ministre, qui voulut bien me mander pour me faire part, la veille de la signature du décret, des motifs de sa résolution.

Conformément à l'avis qui fut demandé ensuite au Conseil de perfectionnement relativement au programme, M. Malapert divisa son cours en deux années, la première consacrée à la qualité et aux droits des personnes engagées dans l'industrie, aux effets de commerce, au change et aux banques, la seconde à la faillite, à l'assurance, à la juridiction commerciale, aux syndicats, etc. (1).

(1) Le directeur du Conservatoire m'avait demandé une note sur le programme de ce cours pour le conseil de perfectionnement. J'en extrais un passage : « ... L'esprit du programme de M. Malapert me paraît répondre assez exactement au titre de cours de droit commercial que M. le ministre a donné au nouvel enseignement. Il serait regrettable que le Conservatoire, qui

Après la mort de M. Malapert, le Conseil de perfectionnement, ayant à se prononcer sur le maintien ou la transformation de la chaire, opina pour la transformation en chaire d'art appliquée à l'industrie (1). Cette dernière chaire ne fut pas créée alors.

En 1893, le ministre invita le Conseil de perfectionnement à délibérer sur l'introduction de conférences d'économie sociale au Conservatoire. Le Conseil écarta le système des conférences et émit un vœu pour la création d'une chaire de l'art en premier lieu et en second lieu d'une chaire de « Droit commercial et d'économie sociale ». Sur ces entrefaites le Parlement inséra dans la loi de finances de 1893 le rétablissement de la chaire de droit commercial et le ministre (ce n'était plus le même ministre), pour concilier des opinions diverses, donna à cette chaire le titre de « Droit commercial et économie sociale » (2). Le Conseil de perfectionnement et

a tant de matières diverses et importantes à enseigner, répétât dans deux de ses salles des séries de leçons semblables portant sur le même sujet. Tel ne paraît pas être ici le cas. Le professeur d'économie politique et de législation industrielle continuera, comme par le passé, à fonder l'étude des principes économiques sur la connaissance précise des faits et à faire comprendre, à l'aide de ces principes, l'esprit et les dispositions fondamentales de notre législation industrielle et commerciale. Mais il n'a pas le loisir d'entrer, au point de vue de la pratique des affaires, dans une étude analytique et critique des articles du *Code de commerce* et des lois qui le complètent. C'est précisément l'objet d'un cours annexe de droit commercial... »

(1) Tout en reconnaissant l'utilité de la création d'une chaire de l'art, j'avais opiné pour le maintien de la chaire de droit commercial. La chaire d'art appliqué aux métiers, qui peut se rattacher par certain côté au faisceau des sciences sociales, a été créée en 1898. M. Magne, présenté en première ligne par le Conseil de perfectionnement et l'Académie des Beaux-Arts, a été nommé professeur.

(2) J'ai été chargé de faire au Conseil de perfectionnement, au nom de la Commission que ce conseil avait instituée, le rapport sur les candidatures. Voici quelques extraits de ce rapport : « ... Entre le droit commercial et l'économie sociale, le lien n'est pas dans la nature des choses ; il est dans le vote du Conseil de perfectionnement... L'expression d'économie sociale n'a pas elle-même un sens nettement déterminé. Les uns lui donnent celui d'économie générale des sociétés humaines, comprenant ainsi toutes les institutions publiques et privées et les conditions de l'existence des hommes en société, et en font en quelque sorte la science de l'organisme social. D'autres, se servant de cette expression dans un sens restreint, visent certains rapports des ouvriers et des patrons et les institutions spéciales ou les œuvres inspirées par la prévoyance, l'assistance, la solidarité, à l'aide desquelles on peut entreprendre d'améliorer l'état matériel et moral du plus grand nombre. Entre ces deux définitions, il y a place pour d'autres encore, dont chacune a ses patrons. La première enveloppe une surface scientifique beaucoup plus étendue que n'est le domaine de l'économie politique, lequel y est compris tout entier. La seconde, au contraire, n'occupe qu'une portion de ce domaine ; mais elle s'y est développée depuis une trentaine d'années. Je dirai par métaphore qu'elle est une tranche de l'économie politique, mais qu'elle peut être cultivée à part, pour elle-même, comme une plante spéciale dont les fruits, quand ils ne sont pas piqués du ver, fournissent une nourriture salubre pour le peuple. »

l'Institut durent faire, selon le règlement, des présentations ; mais le ministre, au lieu de nommer, suivant l'usage, professeur le candidat qui se trouvait en première ligne, employa le crédit de 10.000 francs à la création de deux enseignements, l'un de Droit commercial, qu'il confia à M. Alglave, professeur à la Faculté de droit, et l'autre d'Économie sociale, qu'il confia à M. Beauregard, professeur à la Faculté de droit, chacun donnant, sous le titre de chargé de cours, une leçon par semaine et recevant un traitement de 5.000 francs : ce qui d'ailleurs était le maximum qu'ils pouvaient, d'après la loi, ajouter à leur traitement de professeur à la Faculté de droit. Leur compétence garantissait la valeur de leur enseignement.

L'enseignement du droit commercial n'était pas une nouveauté. M. Alglave s'attache surtout à faire comprendre le fonctionnement général du droit commercial à côté du droit civil et souvent d'une manière différente, à montrer le caractère et l'origine de l'évolution de ce droit, son adaptation au monde moderne, ses rapports avec le développement économique et surtout avec l'organisation sociale. Voici les programmes des leçons des trois années. 1897-1900 :

Année 1897-1898. — La lettre de change. Son historique. Sa théorie, son fonctionnement actuel. Les paiements commerciaux. La lettre de change comme monnaie et comme moyen de crédit.

Année 1898-1899. — Les sociétés commerciales et particulières. Les sociétés anonymes, Leurs caractères juridiques. Leur historique. Leur rôle dans le mouvement industriel contemporain.

Année 1899-1900. — *Les actes de commerce et les commerçants.* — Comment se font les transactions commerciales. Comparaison avec les contrats civils. Evolution du droit. Les bourses de commerce et les bourses de valeurs mobilières. Les opérations de bourse.

L'enseignement de l'économie sociale n'était pas non plus en lui-même une nouveauté, puisque la matière est du domaine de la science économique ; mais c'était une nouveauté qu'un cours fut spécialement consacré à cette matière dans l'enseignement du Conservatoire des arts et métiers. Il n'est donc pas étonnant que des titres semblables se rencontrent dans les programmes de ce cours et dans ceux du cours d'économie politique.

M. Beauregard se propose un double but : en premier lieu, mettre son auditoire au courant de la législation sur les matières qu'il traite ; en second lieu, étudier les problèmes en eux-mêmes, en montrer l'intérêt, chercher les moyens de les résoudre en étudiant les théories émises à ce sujet, les efforts tentés par la pratique et

les projets de loi en discussion. Il divise son cours en quatre années dont la première porte sur l'économie sociale. Voici le programme des années 1897-1900 :

ANNÉE 1897-1898. — *L'Etat et l'assurance.* — Retraites. Caisses de retraites. Assurances obligatoires. *L'assistance.* Assistance légale, assistance publique, assistance privée. Sociétés de bienfaisance.

ANNÉE 1898-1899. — *L'Economie sociale.* — But, procédés.

Législation du salaire et du contrat de travail. — Droit commun et privilèges. Délais de prévenance. Rupture du contrat. Marchandage. *Truck system.* Conseils de Prudhommes. Protection du salaire. Saisie des salaires et *Homestead.* Protection des femmes et des enfants. Réglementation du travail. Accidents. Grèves, conciliation et arbitrage. Le placement. Syndicats professionnels, unions de syndicats. Bourses de travail.

ANNÉE 1899-1900. — Le salaire et ses modalités. Majoration des salaires. Participation aux bénéfices. Instruction, moralité. Hygiène. Les habitations ouvrières. Les associations coopératives.

Le décret du 19 mai 1900, qui a institué au Conservatoire un nouveau corps administratif, donné une organisation au laboratoire de recherches et subalternisé le Conseil de perfectionnement en lui enlevant tout rapport direct avec le ministre, a, en même temps, créé deux chaires nouvelles de l'ordre des sciences sociales, une pour l'histoire du travail et l'autre pour l'assurance et la prévoyance sociales. Le traitement de la première est fourni par la ville de Paris ; la seconde est rémunérée par la Chambre de commerce de Paris au même taux que les chargés des cours d'économie sociale et de droit commercial. Le ministre a nommé professeur de l'histoire du travail M. Renard, professeur à l'Université de Lausanne, et professeur du cours d'assurance et de prévoyance sociales, M. Mabilleau, directeur du Musée social.

La matière assignée à ce second cours était déjà abordée dans le cours d'économie politique et traitée dans le cours d'économie sociale ; elle le sera d'une manière plus spéciale par le nouveau professeur qui, par ses fonctions est familier avec la question et dispose d'une des sources les plus riches de renseignements de cette nature.

L'histoire du travail n'était pas non plus entièrement absente de l'enseignement du Conservatoire, puisque le professeur d'économie politique a l'habitude d'aborder les principales questions par la méthode historique. Mais, quelque penchant qu'il pût avoir dans ce sens par suite de travaux personnels, il ne devait pas faire et il ne faisait

pas une histoire suivie du travail et de la condition à travers les âges des travailleurs de l'ordre économique, agriculteurs, industriels et commerçants, entrepreneurs et employés. Cette histoire est bien à sa place dans l'établissement qui mérite le nom de « Sorbonne de l'industrie ». Le professeur qui l'enseignera, possédant déjà l'art d'enseigner et une érudition solide que compléteront de consciencieuses études, ayant la largeur de vues qui élève l'esprit au-dessus des systèmes préconçus et la sérénité de jugement qui convient à l'historien, donnera assurément un complément utile d'enseignement économique (1).

Ce ne sont pas les chaires ni les hommes qui manquent aujourd'hui aux sciences sociales dans l'ensemble des cours du Conservatoire des arts et métiers.

Voici les programmes pour 1900-1901 des six cours relatifs aux sciences sociales :

Economie politique et législation industrielle. — *Travail et Capital.* — Les deux facteurs de la production de la richesse. — Force et matière. — L'homme : intelligence, art et science, éducation. — L'épargne et la capitalisation, les machines. — L'organisation du travail, liberté et association. — L'inventaire de la richesse.

Economie industrielle et statistique. — CIRCULATION DES RICHESSES. — *L'Echange* : Analyse des éléments généraux. — Le commerce. — Historique.

Conditions matérielles des échanges : Les débouchés. — Voies et moyens de transports. — Routes. — L'industrie des chemins de fer dans les principaux pays : organisation, exploitation, etc. Les transports dans les villes. — Navigation intérieure et maritime, — Influence économique de la transformation des moyens de transport et de communication.

Histoire du travail. — *Histoire sociale de la vapeur.* — Applications qui en ont été faites, d'une part, aux chemins de fer et aux bateaux, d'autre part, au machinisme industriel et agricole. —

(1) M. Renard a publié dans la *Revue* sa première leçon faite le 7 novembre 1900. J'en détache quelques passages. « A mon avis le premier devoir de l'historien est de chercher la vérité en toute conscience et de la dire en toute franchise, telle qu'elle lui apparaît. Il n'a pas à plaider une cause, à soutenir une théorie préconçue. Il est l'esclave des faits... J'ai parlé de justice, et en effet l'historien est souvent obligé d'assumer les hautes fonctions de juge. Elles sont étrangement périlleuses et délicates. Pour les remplir dignement on ne saurait trop éclairer son esprit et purifier son cœur... Ainsi celui qui parle et qui tient, comme disait Montaigne, à « se déchiffrer fidèlement » devant vous a des convictions politiques et sociales, qu'il ne songe ni à étaler ni à cacher ; il réclame pour elles le respect qu'il accorde à celles d'autrui. »

Répercussions économiques, politiques, morales, artistiques, littéraires qu'elles ont eues jusqu'à nos jours.

Assurance et prévoyance sociales. — Le problème des retraites ouvrières.

Droit commercial. — *Les sociétés par actions.* — Formes nouvelles de la propriété. — La mobilisation. — Transformation sociale. — Droits des actionnaires et des obligataires. — Les bourses et les opérations de bourse. — Leur rôle dans le monde nouveau.

Economie sociale. — *Caisses d'épargne* : Leur organisation en France et à l'étranger ; questions actuelles.

L'Assurance : Principes de l'assurance, sociétés de secours mutuels, caisses de retraite, assurances contre les accidents, sur la vie, contre le chômage forcé.

VI

Quelle influence cet enseignement a-t-il exercé et exercera-t-il sur la direction d'esprit du peuple de Paris ? On ne peut se dissimuler qu'il faut semer sans se lasser pour récolter un peu, parce que le milieu sur lequel le maître opère est, ainsi que je l'ai dit, moins pénétrable aux sciences morales qu'aux sciences naturelles et que le préjugé qui y fructifie spontanément contrarie la germination de la graine scientifique. Le professeur parle seulement à certaines heures devant un nombre limité d'auditeurs, tandis que la presse, qui parle sans cesse à tout le monde, peut ébranler aussi bien que confirmer les vérités qu'il essaie d'inculquer dans l'esprit des auditeurs.

Je n'ai jamais publié mon cours ni mes leçons d'ouverture (1), ni même prié mes amis d'assister à ces leçons, parce que je voulais m'adresser non à des lettrés, mais à un public qui ne lit guère les livres et les revues ; ce n'est qu'incidemment que j'ai parlé de mon cours (2) et je n'aurais pas eu l'idée d'en présenter aujourd'hui un aperçu si je n'avais voulu donner un pendant à l'exposé de mon

(1) A l'exception toutefois de la première leçon de 1876-1877 que j'ai consacrée à la vie et aux travaux de Wolowski.

(2) Voir *Résumé historique de l'enseignement de l'économie politique et de la statistique en France*, 1883. Extrait du *Journal des Economistes* et *Résumé historique de l'enseignement de l'économie politique et de la statistique en France*, de 1882 à 1892. Extrait du *Bulletin de la Societé d'économie politique*.

enseignement au Collège de France que je venais d'écrire à la demande du rédacteur en chef de la Revue (1).

Le présent exposé est-il un testament et, quand je ne serai plus, ma disparition marquera-t-elle dans l'histoire du Conservatoire la fin d'un enseignement qu'on qualifie parfois de classique et que j'appelle libéral ? Le courant des opinions et des enseignements a des remous dans les sciences morales comme l'eau dans les rivières et je ne sais quelles modifications pourra subir l'organisation générale du Conservatoire au XXe siècle.

Quant à moi, continuateur de mes trois prédécesseurs tout en restant moi-même, je ne me suis jamais lassé depuis trente ans d'exercer et j'espère avoir encore la force de continuer à exercer ce que je regarde non seulement comme l'exercice d'une fonction, mais comme l'accomplissement d'un devoir. Par mon enseignement j'ai la conviction de faire œuvre utile en enseignant à mes auditeurs les principes d'une science qui explique une partie considérable de leur vie journalière et en leur communiquant, avec l'intelligence de certaines relations sociales, le désir de s'élever par le travail et par le savoir, par le respect des droits d'autrui, par l'esprit d'initiative et d'organisation, par le sentiment de la liberté et de la responsabilité personnelles en matière économique.

Jusqu'à présent les professeurs traitant des sciences sociales au Conservatoire des arts et métiers, tout en ayant chacun son originalité personnelle et sa mission spéciale, se sont inspirés d'un même esprit général. Libéral par nature et par principe, je ne croirais pas l'être si je ne comprenais et n'admettais la variété dans les doctrines en matière sociale ; ce qui ne m'empêche pas de penser que, devant des auditoires peu préparés à la critique par des études préalables, il soit toujours très désirable de fixer, au milieu de la diversité des détails et des aperçus, certains points communs de doctrine générale sur lesquels puisse reposer avec sécurité la confiance des disciples. Il me semble impossible qu'un ensemble d'enseignements ainsi compris, savants et appropriés, s'ils sont suffisamment fondés sur des bases concordantes, ne fasse pas honneur à l'établissement et ne donne pas des résultats. Qui sait combien un germe, tombé sur un terrain fertile, produira un jour de rejetons ?

E. LEVASSEUR, *de l'Institut.*
Professeur au Collège de France
et au Conservatoire des Arts et Métiers.

(1) Voir *Trente-deux ans d'enseignement au Collège de France* dans la *Revue internationale de l'enseignement,* juillet 1900.

LAVAL. — Imprimerie parisienne, L. BARNÉOUD & Cie.

A. CHEVALIER-MARESCQ & Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
20, RUE SOUFFLOT — PARIS

REVUE INTERNATIONALE
DE
L'ENSEIGNEMENT

PUBLIÉE

Par la Société de l'Enseignement supérieur

(21e ANNÉE)

COMITÉ DE RÉDACTION

M. BROUARDEL, Membre de l'Institut, Doyen de la Faculté de Médecine de l'Université de Paris
Président de la Société.

M. LARNAUDE, Professeur à la Faculté de Droit, *Secrétaire général* de la Société.
M. HAUVETTE, Professeur adjoint à la Faculté des Lettres, *Secrétaire général adjoint.*
M. DURAND-AUZIAS, Éditeur.
M. BERTHELOT, Membre de l'Institut, Sénateur.
M. G. BOISSIER, de l'Académie française, Professeur au Collège de France.
M. BOUTMY, de l'Institut, Directeur de l'École libre des Sciences politiques.
M. BRÉAL, Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France.
M. BUISSON, Professeur à la Faculté des Lettres de Paris.
M. Alfred CROISET, de l'Institut, Doyen de la Faculté des Lettres de Paris.
M. DARBOUX, Membre de l'Institut, Doyen de la Faculté des Sciences de Paris.
M. DASTRE, Professeur à la Faculté des Sciences de Paris.
M. EDMOND DREYFUS-BRISAC.
M. GAZIER, Professeur adjoint à la Faculté des Lettres de Paris.
M. E. LAVISSE, de l'Académie française, Professeur à la Faculté des Lettres de Paris.
M. Ch. LYON-CAEN, de l'Institut, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.
M. MONOD, de l'Institut, Directeur à l'École des Hautes-Etudes.
M. MOREL, Inspecteur général de l'Enseignement secondaire.
M. L. PETIT DE JULLEVILLE, Professeur à la Faculté des Lettres de Paris.
M. SALEILLES, Professeur agrégé à la Faculté de Droit de Paris.
M. A. SOREL, de l'Académie française.
M. SOUCHON, Professeur à la Faculté de Droit de Paris.
M. TANNERY, Maître de Conférences à l'École Normale Supérieure.
M. TRANCHANT, ancien Conseiller d'État.

Rédacteur en chef : FRANÇOIS PICAVET

La REVUE INTERNATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT

PARAIT LE 15 DE CHAQUE MOIS PAR FASCICULES DE 96 PAGES

Abonnement annuel. . . . . **24 fr.** || La Livraison. . . . . **2 fr. 50**

Les Années 1897, 1898, 1899 et 1900 forment 8 volumes in-8° raisin de 580 pages environ. Chaque volume se vend séparément. . . . . **12 fr.**
La Collection de 1881 à 1896, 32 volumes. **200 fr.**

TOME XXXIII (1er Semestre 1897)

Sommaires des Numéros parus du 15 Janvier au 15 Juin 1897

Nº 1. — 15 janvier 1897. — J. Kont : L'œuvre scolaire de la Jeune Hongrie (1868-1896). — W. Louguinine : La commission de Moscou pour la propagation de l'instruction supérieure. — E. Stropeno : L'ancienne Université de Provence. — H. de la Ville de Mirmont : L'enseignement de la mythologie classique. — **Chronique de l'Enseignement.** — Nouvelles et informations. — Inauguration des Universités. — Actes et documents officiels. — Coup d'œil sur les revues pédagogiques étrangères et françaises. — Bibliographie

Nº 2. — 15 février 1897. — L. Hugounenq : L'enseignement de la chimie médicale en Allemagne et en France. — Raphael-Georges Lévy : Les étudiants américains en France. — J. Kont : L'œuvre scolaire de la Jeune Hongrie (1868-1896). — H. Hauser : Un touriste parisien dans le levant au xvie siècle. — **Chronique de l'Enseignement.** — Nouvelles et informations. — Réception de M. Gaston Paris à l'Académie francaise. — Inauguration des Universités : Bordeaux. — Actes et documents officiels. — Coup d'œil sur les revues pédagogiques étrangères et françaises. — Bibliographie.

Nº 3. — 15 mars 1897. — G. Monod : Un réformateur de l'enseignement, Emile-Frédéric Rieder. — L. Weill : Les observations d'un pédagogue allemand sur nos écoles. — Société d'Enseignement supérieur : La réforme du baccalauréat classique. Rapport de M. Picavet. — Rapport au conseil de l'Université de Paris. — E. Picard et Hauvette : Le doctorat d'Université. Rapports de la faculté des sciences et de la faculté des lettres de l'Université de Paris. — **Chronique de l'Enseignement.** — Actes de la Société. — Nouvelles et informations. — La réforme du baccalauréat. — Le Denier de l'Institut catholique de Paris. — Comité du patronage des Etudiants étrangers, branche franco-écossaise. — Actes et documents officiels. — Coup d'œil sur les revues pédagogiques étrangères et françaises. — Bibliographie.

Nº 4. — 15 avril 1897. — A. Herzen : L'enseignement secondaire en Amérique. — S. Rocheblave : L'enseignement littéraire et l'éducation de l'artiste. — L'Union française des Universités d'Amérique. — L'association des maitres répétiteurs devant la Chambre des députés. — **Chronique de l'Enseignement.** — Société d'Enseignement supérieur. — Nouvelles et informations. — Le doctorat d'Université. — Conseil supérieur de l'Instruction publique. — Meeting d'Edimbourg. — Coup d'œil sur les revues pédagogiques étrangères et françaises. — Bibliographie.

Nº 5. — 15 mai 1897. — Ch. Engel : L'ancienne académie de Strasbourg. — Paul Melon : L'enseignement supérieur en Espagne. — Gustave Allais : Sur une nouvelle interprétation des « pensées » de Pascal. — Jules Gautier : L'Histoire de l'Enseignement secondaire en France racontée aux Allemands par un Français. — Le premier congrès des professeurs de l'enseignement secondaire public. — Correspondance internationale. — Lettre de Bordeaux, par M. C. Jullian. — Lettre de Rennes, par M. C. Turgeon. — **Chronique de l'Enseignement.** — Nouvelles et informations. — Congrès des sociétés savantes. — Congrès olympique du Havre. — Coup d'œil sur les revues pédagogiques étrangères et françaises. — Bibliographie.

Nº 6. — 15 janvier 1897. — Ed. Dreyfus-Brisac : Quelques mots d'adieu. — Dick May : L'enseignement positiviste à Paris. — Paul Melon : L'enseignement supérieur en Espagne. — A. Luchaire : La vie et les travaux de M. Geffroy. — **Chronique de l'Enseignement.** — Nouvelles et informations. — Le monument de Victor Duruy. — Le recrutement du personnel laïque-chrétien. — Les étudiants américains en France. — Meeting d'Edimbourg organisé par l'association franco-écossaise du 12 au 17 juillet 1897. — Actes et documents officiels. — Coup d'œil sur les revues pédagogiques étrangères et françaises. — Bibliographie.

TOME XXXIV (2e Semestre 1897)

Sommaires des Numéros parus du 15 Juillet au 15 Décembre 1897

N° 1. — 15 juillet 1897. — F. Picavet : La nouvelle Rédaction. — E. Levasseur : Les Tarifs Américains et l'Enseignement supérieur. — Buisine : Les Laboratoires de chimie applpliquée à la Faculté des sciences de Lille. — Rousselot : Le Laboratoire de phonétique expérimentale au Collège de France. — Newcomb : La France comme champ d'études pour les Américains. — Dick May : L'Enseignement positiviste à Paris. — Louis Liard : L'Organisation des Universités françaises. — **Chronique de l'Enseignement** : Allemagne. — Angleterre. — Ile Maurice. — France : Associations d'étudiants ; Lyon ; Aix ; Marseille (Discours de M. Bouge) ; Dijon (Inauguration). — **Société d'Enseignement supérieur** : Questions à examiner : Les sciences naturelles au lycée (Dastre) ; Le Conseil supérieur de l'Instruction publique (A. Hauvette) ; L'extension universitaire (Larnaude). — **Notes et Documents.** — I. *Trarieux*, Jules Simon. — II. *Albert Sorel*, Discours aux Alsaciens-Lorrains. — III. Conseil municipal de Lille. — **Analyses et Comptes rendus.** — Droit : *Beauchet*, Histoire du Droit privé de la République athénienne.— **Revue des Périodiques étrangers.** — Revista de Educaçao e ensino ; The Forum.

N° 2. — 15 août 1897. — Luettger : L'enseignement du Droit romain et le nouveau Code civil allemand. — Lombard : L'enseignement du nouveau Code civil en Allemagne. — Félix Hémon : Le point de vue moral dans la Critique. — Alfred Leroux : L'avenir de l'Université de Clermont. — J. Parmentier : Les aphorismes de Lorenz Kellner. — P. Malapert : Les associations de professeurs dans l'Enseignement secondaire. — P. Bourdon : Le Laboratoire de psychologie de l'Université de Rennes. — Duchenne de Boulogne (Inauguration d'un monument à). — **Nécrologie.** — I *Schützenberger* (Ditte). — II. *Edmond Le Blant* (Héron de Villefosse). — III. *Th. Droz* (Guilland). — **Notes et Documents.** — I. Lettre de Genève (Ritter). — II. Lettre de M. Gosselet à M. Bichat. — III. L'éducation présente (R. P. Didon). — IV. Le prix Audiffred à l'Institut. — V. L'Orientalisme à Bordeaux (Jullian). — **Chronique de l'Enseignement.** — Suisse : Lausanne, Neufchâtel, Bâle, Zurich, Fribourg, Berne, Genève. — France : Dijon (Inauguration (*fin*) ; Nancy (la Mutualité universitaire) ; Lille (thèse de M. Cayeux) ; Grenoble (facultés de droit, des sciences, des lettres, école de médecine et de pharmacie). — **Actes et documents officiels.** — I. Décrets et circulaires. — II. Décrets relatifs à l'organisation des Universités françaises. — **Analyses et Comptes rendus.** — Histoire et politique : *G. Monod*, Portraits et souvenirs ; *A. Malet*, Histoire diplomatique de l'Europe ; *E. Dreyfus-Brisac*, le *Contrat social* de J.-J. Rousseau ; *Seignobos*, Histoire politique de l'Europe contemporaine. — **Bibliographie.** — Psychologie historique et linguistique : *Ribot*, Psychologie des sentiments, Evolution des idées générales. — **Périodiques étrangers.** — Beilage zur allgemeinen Zeitung : *Les Universités anglaises.*

N° 3. — 15 septembre 1897. — Le nouveau diplome d'études supérieures d'histoire et de géographie dans l'Université de France. — Bonet-Maury: Le meeting franco-écossais d'Edimbourg. — Gabriel Tarde : Le dernier congrès de sociologie. — L'extension universitaire au concours général. — **Nécrologie.** — I. *Deroubaix* (Heger). — II. *M. d'Arneth.* — III. *W. Preyer.* — IV. *Burckhardt.* — V. *Etienne Vacherot* (Glasson). — VI. *Léon Gautier.* — **Notes et documents.** — I. La philosophie du droit à Palerme (Leclère). — II. Le Banquet franco-canadien. — III. Le congrès de médecine mentale à Toulouse. — IV. Le congrès des sociétés françaises de géographie. — V. Le congrès pour l'avancement des sciences. — VI. Université de Paris. — **Analyses et Comptes rendus** : Littérature et philologie : *R. Pichon*, Histoire de la littérature latine ; *Passy* et *Rambaud*, Chrestomathie française. — **Revue des périodiques étrangers.** — Beilage zur allgemeinen Zeitung : *L'Université « Empereur Guillaume » de Strasbourg.* — Revue des Deux-Mondes : *Les Universités d'Ecosse.*

N° 4. — 15 octobre 1897. — D... : Première lettre de Saint-Pétersbourg, l'enseignement classique en Russie. — Paul Hallez : Le laboratoire maritime de zoologie du Portel. — Vaisson : Le congrès olympique du Havre. — Engel : L'ancienne académie de Strasbourg (*Suite*). — Louise Lantoine : Les nouveaux programmes de l'enseignement secondaire des jeunes filles. — Lavisse et Esmein : L'organisation des universités françaises. — Paul Melon : Comité de patronage des étudiants et étrangers. — Spectator : Inauguration de l'Université de Grenoble. — Quelques discours de distributions de prix : (Faguet, Poincaré, M. Dubois, Buisson, Hauvette, Gebhart). — **Chronique de l'enseignement.** — Angleterre : *Euripide à University college.*

Association des professeurs de français. — Espagne : *Une école française à Madrid.* — États-Unis de l'Amérique du Nord : *Les étudiants gradués dans les Universités, La faculté de philosophie, psychologie, éducation à l'Université Columbia.* — **Correspondance.** — I. Gabriel Monod. L'enseignement du droit en Allemagne. — II. A. Bertrand. L'enseignement intégral est-il une utopie ? — **Notes et documents.** — I. Le Congrès des catholiques à Fribourg. — II. Université de Dijon, Faculté de droit, 1897-1898. — III. Université de Poitiers, 1897-1898. — **Analyses et comptes rendus.** — Philologie et histoire : *E. Koschwitz*, Ein Stadienaufenthalt in Paris ; ein Fuhrer fur Neuphilologen ; *Ch. Vandaele*, L'optatif grec ; *Pierre Leroy-Beaulieu*, Les nouvelles sociétés anglo-saxonnes. Australie et Nouvelle-Zélande, Afrique australe ; *A. Vidier*, Répertoire méthodique du moyen-âge français.

N° 5. — 15 novembre 1897. — Albert Sorel : L'Enseignement des Sciences sociales dans les Universités françaises. — Lionel Dauriac : Les Sciences musicales dans les Universités germaniques. — Ch.-V. Langlois : Discours d'ouverture des Conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Paris. — **Chronique de l'Enseignement** : *Université de Poitiers*, 1895-1896 (*Facultés de droit, des sciences, des lettres, Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie, Ecole réorganisée de médecine et de pharmacie de Tours*). — *Université de Montpellier* (*Droit, Médecine, Sciences, Lettres*). — **Correspondance, Notes et Documents.** — I. Boutroux : L'Enseignement des littératures étrangères. — II. G. Blondel : L'Enseignement du droit en Allemagne. — III. Ch. Lyon-Caen : L'Enseignement du droit et la pratique judiciaire. — IV. Ch. Lyon-Caen : L'Institut de Droit international. — V. Muséum d'histoire naturelle, 1897-1898. — VI Ecole pratique des Hautes-Etudes (sciences religieuses), 1897-1898. — **Analyses et Comptes rendus.** — Education, enseignement, histoire et littérature : *Gaston Deschamps* La vie et les livres ; *Léon Bourgeois*, L'éducation dans la démocratie française ; *M. Wolff*, L'éducation nationale ; *Marcel Dubois* et *J.-G. Kergomard*, Précis de géographie économique ; *H. de la Ville de Mirmont*, Livius Andronicus ; *Gaston Boissier*, L'Académie française au XVII^e siècle ; *S. Reinach*, Chroniques d'Orient ; *Georges Pariset*, L'Etat et les Eglises en Prusse sous Frédéric-Guillaume I^{er} (1713-1740) ; *Lucien Peytraud*, L'esclavage aux Antilles françaises avant 1789 ; *Deloche*, Les Ligures en Gaule ; *E. Zévort*, Histoire de la troisième République ; *Toutée*, Dahomey, Niger, Touareg ; *G. Blondel*, Etudes sur les populations rurales de l'Allemagne et la crise agraire. — **Bibliographie.** — Les thèses a l'Université de Paris en 1895-1896 : théologie protestante, médecine, droit, sciences, lettres, pharmacie. — **Périodiques français et étrangers.** — *The Pedagogical Seminary* ; Revue de l'Université de Bruxelles ; Revue de législation ouvrière et sociale ; L'enseignement secondaire ; Revue chrétienne, Revue des Revues et Revue d'Europe et d'Amérique.

N° 6. — 15 décembre 1897. — Henri Hauvette : L'Italien à l'Université de Grenoble. — Victor Henry : Le sanscrit à l'Université de Paris. — Paul Regnaud : Le sanscrit à l'Université de Lyon. — Ch. Velain : La Géographie à la Faculté des sciences de Paris. — Petit de Julleville : La Sémantique. — Saleilles : Un Livre d'introduction générale à l'étude du droit civil. — Le Budget de l'Instruction publique a la Chambre des députés de France. — **Société d'Enseignement supérieur.** — *L'extension universitaire* : *Questionnaire.* — **Nécrologie.** — Henry Michel : (Lelong, Garsonnet, Ambelouis). — **Correspondance.** — I. Beljame : L'enseignement des littératures étrangères. — II. Gabriel Monod : Le droit romain et les Universités allemandes. — **Actes officiels.** — Nominations, Concours, Arrêtés (octobre et novembre 1897). — **Notes et Documents.** — I. Concours d'agrégations de droit. — II. Programme du certificat d'études de géographie physique. — III. M. Gréard (Luchaire). — IV. Agrégation de médecine et de chirurgie (Lépine). — V. Congrès international d'enseignement supérieur à Bordeaux. — VI. Collège de France 1897-1898. — La Faculté de médecine de Beyrouth (Larroumet). — VIII. Collège libre des sciences sociales, programme et analyse des conférences de M. Tarde. — IX. Le baccalauréat et l'examen d'entrée de l'Hôtel de Ville. — **Analyses et Comptes rendus.** — *Lehugeur*, Philippe le Long : Manuel d'hygiène athlétique ; *Kums*, Les choses naturelles dans Homère. — **Institut de France.** — Albert Sorel : *Challemel-Lacour, Meilhac, de Mas-Latrie, le Blant, Gautier, Français, Brahms, A. Desjardins, P. de Rémusat D. Arneth, d'Aumale.*

TOME XXXV (1er Semestre 1898)

Sommaires des Numéros parus du 15 Janvier au 15 Juin 1898

N° 1. — 15 janvier 1898. — J. Kont : L'Ecole normale supérieure de Buda-Pesth. — Dr H.-C. Muller : L'étude scientifique de la littérature comparée. — Ch. Mortet : Bibliographie et service des bibliothèques. — Genvresse : La chimie appliquée à Besançon. — D... : L'enseignement classique en Russie (*suite*). — J. Tannery : La réforme des licences d'ordre scientifique et l'école normale supérieure. — Dr Moniez : La réforme du Conseil supérieur de l'Instruction publique. — Brereton : L'éducation française des lycées jugée par un professeur anglais. — **Correspondance.** — I. A. Croiset : L'enseignement du grec à la Sorbonne. — II. M. Lelong : Lettre à la Rédaction. — **Nécrologie.** — I. *Violette* (Buisine). — II. *Drumel* (Ch. Lefebvre). — **Notes et Documents.** — I. L'association de la presse de l'enseignement et le Congrès de 1900. — II. Fondation Thiers, 1896-1897. — **Institut de France.** — I. H. Moissan : L'université de Chicago. — II. A. Himly : M. de Brazza et les Origines du Congo français — **Analyses et Comptes-rendus.** — Droit, Education, Enseignement : *Caillaux, Touchard et G. Privat-Deschanel*, Les impôts en France ; *Louis Frank*, La femme avocat ; *Louis Bridel*, Mélanges féministes ; *F. Fabreguettes*, Société.Etat. Patrie ; *A. Posada*, Théories modernes sur les origines de la famille, de la société et de l'Etat ; *Paul Moysen*, La femme dans le droit français ; *E. Lugrin*, De l'enseignement du français dans les écoles de langue allemande ; *E. Levasseur*, L'enseignement primaire dans les pays civilisés ; *Education Department*. Special reports on Education subjects 1896-1897 ; *Dr A. Petersilie*, Das öffentliche Unterrichtswesen im Deutschen Reiche und in den übrigen Kulturländer. — **Revue des Périodiques.** — Revue des Deux-Mondes.

N° 2. — 15 février 1898. — Louis Leger : L'enseignement de la langue russe. — A. Sabatier : La station zoologique de Cette. — Darboux : L'organisation des universités françaises. — **Le budget de l'Instruction publique à la Chambre des députés de France** — Evellin : L'enseignement de la morale dans les écoles primaires. — **Chronique de l'Enseignement.** — Hongrie : Un diplôme pour l'enseignement du français ; l'éducation morale. — Université de Rennes : 1895-1896 : Facultés de droit, des sciences, des lettres ; Ecole de médecine et de pharmacie ; Ecoles de médecine et de pharmacie de Nantes, d'Angers ; Ecole des sciences et des lettres de Nantes. — Université de Nancy : Droit, médecine, sciences, lettres. — Université de Lyon, 1897-1898 : Rentrée des Facultés ; le futur budget de l'Université. — Université de Dijon : Art et histoire de la Bourgogne ; langue russe : sanscrit. — **Nécrologie** : I. Paul Lombard. — II. Enou. — III. Bardoux. — **Correspondance internationale.** — Un incident universitaire en Allemagne. — Lettres de MM. Baeumker (Breslau), Pffeiderer (Tubingen), Reitzenstein (Strasbourg). — **Notes et Documents.** — I. Proposition de M. Vigné d'Octon. — II. Le Congrès international des Orientalistes. — **Analyses et Comptes-rendus.** — *Paul Janet*, Principes de métaphysique et de psychologie ; *Louis Leger*, Le monde slave ; *Aulard*, Etudes et leçons sur la Révolution française ; *Lavisse et Rambaud*, Histoire générale, Napoléon ; *Maurice Sauriau*, La Préface de Cromwell ; *Paul Bergemann*, Adam Smiths pœdogischen Théorien, Ansichten ; *Paulin Malapert*, Les éléments du caractère et leurs lois de combinaison. — **Revue des Périodiques étrangers.** — *Educational Review*, Oxford est-elle une Université ? *Bulletin*, Les enfants dégénérés dans les écoles publiques.

N° 3. — 15 mars 1898. — M. Bufnoir. — Engel : L'ancienne académie de Strasbourg (*suite*). — Audollent : Encore un mot sur les petites Universités. — Paoli : L'enseignement supéeieur à Alger. — Marcel Dubois : La géographie et l'éducation moderne. — Schirmer et Depéret : L'enseignement géographique et les examens. — De Martonne : La géographie dans les Universités allemandes. — Darboux : Le doctorat ès sciences. — **Actes et Documents officiels.** — Circulaires sur le travail dans les établissements industriels, sur le diplôme de pharmacien, sur les dispenses militaires, sur le baccalauréat classique et moderne, sur les exemptions universitaires. — **Société d'Enseignement supérieur** : Groupe de Paris. — Groupe de Clermont-Ferrand. — Groupe de Dijon. — Nouveaux adhérents. — **Nécrologie.** — I. M. Couvreur. — II. M. Sayous. — III. M. Ollé-Laprune. — IV. M. Schefer. — **Notes et Documents.** — I. Congrès d'enseignement secondaire en 1898. — II. Congrès international de l'enseignement supérieur. — **Correspondance.** — I. M. Faguet : La critique littéraire. — II. M. Leclère : L'extension universitaire en Belgique. — III. MM. Rocheblave, Souriau, Brunetière : La définition du romantisme. — **Revue des Périodiques étrangers.** — Zeitschrift für weibliche bildung : Les femmes dans les Universités allemandes.

Nº 4. — 15 avril 1898. — H. C. Muller : L'étude scientifique de la littérature comparée (*fin*). — Bichat : L'enseignement des sciences appliquées à la Faculté des sciences de Nancy. — Jacques Flach : L'enseignement de l'histoire des législations comparées au Collège de France. — J. Tessier : Le livret scolaire au baccalauréat. — Levasseur : Un toast sur les Universités américaines, à l'American University denner Club. — E. Haguenin : L'Université de Turin. — **Chronique de l'Enseignement.** — Université de Dijon, 1896 1897. — Algérie : Les Ecoles d'indigènes. — Université de Coimbres, 1896-1897. — Université de Paris : Conseil général. — **Société d'Enseignement supérieur.** — *Groupe de Paris* : L'extension universitaire. — *Groupe de Dijon* : Créations désirées par l'Université. — *Groupe de Lyon* : Mort de M. Ferraz. — **Correspondance.** — I. Géographie : Lettres de MM. de Rouville et Schirmer. — II. La Correspondance universitaire : Lettre de M. O. Billaz. — **Notes et Documents.** — I. L'enseignement du droit romain en Allemagne. — II. Cours de droit romain professés dans les Universités d'Allemagne. — III. Concours d'agrégation des Facultés de droit (avril) : les jurys. — IV. Concours d'agrégation de médecine, 1897-98 : liste des leçons. — V. La Société des amis des sciences. — **Analyses et Comptes-rendus.** — *Dottin*, Les désinences verbales en r en sanscrit, en italique et en celtique ; *Ed. Suess*, La face de la terre ; *Des Granges*, Geoffroy et la critique dramatique sous le Consulat et l'Empire ; *Georges Goyau*, Autour du catholicisme social ; *Ed. Herriot*, Philon le Juif ; *Baldwin*, Le développement mental chez l'enfant et dans la race ; *H. Secrétan*, La société et la morale. — **Institut de France.** *Wallon*, Hauréau (Ac. des Inscrip. et B.-L.)

Nº 5. — 15 mai 1898. — C. Cestre : L'Université harvard. — Loth : Les études celtiques. — Souchon : Le doctorat des sciences économiques. — Haguenin : L'Université de Turin (suite). — Belin : L'enquête de 1667 sur les Universités et Collèges. — Masquillier : L'admission des femmes dans les Universités. — **Chronique de l'enseignement.** — Université de Caen, 1896-1897 : Droit, sciences, lettres, médecine et pharmacie : Faculté de droit, 1897-1898. — Allemagne : Population scolaire. — **Actes et documents officiels.** — Nominations et Promotions. — **Notes et documents.** — I. Gebhart : Les Collèges communaux. — II. Concours sur les anormaux. — III. Malapert : Le Congrès d'enseignement secondaire. — **Correspondance.** — Girault : Législation et économie coloniales. — Questionnaires pour les Universités françaises et étrangères. — **Analyses et comptes rendus.** — *R. P. Chauvin*, Les Humanités modernes ; *G. Bertrin*, La question homérique ; *Chevaldin*, Grammaire appliquée ; *Faguet*, Drame ancien et drame moderne ; *R. Iebury*, Un pays de célibataires et de fils uniques ; *Doniol*, Thiers, Saint-Vallier, Manteuffel ; *Marcheix*, Un Parisien à Rome et à Naples ; *Pillon*, La philosophie de Charles Secrétan ; *Espinas*, Les origines de la technologie ; *Regnaud*, Précis de logique évolutionniste. Comment naissent les mythes ; *Brunetière*, Manuel de l'histoire de la littérature française ; *Bouillier*, Souvenirs d'un vieil universitaire ; *Langlois* et *Seignobos*, Introduction aux études historiques. — **Revue des périodiques étrangers.** — Deutsche zeitchrift für Auslandicher Unterrichts-wesen : L'Université de Colorado Questions d'enseignement aux Etats-Unis.

Nº 6. — 15 juin 1898. — Maspéro : L'égyptologie au Collège de France. — Finot et Foucher : L'enseignement du sanscrit à l'école pratique des Hautes-Etudes. — R. de Forcrand : Le certificat p. c. n. — **Concours des Facultés et Écoles de Droit de l'Etat en 1897.** — E. des Essarts : Pour l'enseignement classique, réponse à M. Jules Lemaitre. — Debove : Réforme des concours d'agrégation de médecine et de chirurgie. — Hauser : L'extension universitaire et l'Université de Clermont. — Paul Vitry : Musées d'enseignement en Allemagne. — **Doctorat de l'Université de Paris. Règlement.** — Caudel : Un enseignement de l'histoire diplomatique à l'école libre des sciences politiques. — **Chronique de l'enseignement.** — Suisse : Cours de vacances. — Genève, Lausanne, Fribourg, Zurich, Berne, Neuchâtel. — Les salles de lecture pour périodiques. — La philosophie dans les gymnases. — **Société d'enseignement supérieur.** — Groupe parisien : I. Note de M. Hauvette. — II. Rapport de M. Caudel sur la réforme du Conseil supérieur de l'instruction publique. — **Analyses et comptes rendus** : *W. Lutoslawki*, The origin and growth of Plato's Logic ; *Larroumet*, Les grands écrivains français, Racine ; *Bertrand*, La fin du classicisme et le retour à l'antique ; *Larroumet*, Vers Athènes et Jérusalem ; *Ferrari*, Disciplina scolastica educativa ; *Duperret*, Poèmes de Lermontov ; *Krzanic*, de M. T. Ciceronis philosophiæ studii ; *Renard*, Le régime socialiste ; *Jodl*, Lehrbuch der Psychologie ; *G. Blondel*, L'essor industriel et commercial du peuple allemand ; *Barrent*, Les Ecoles d'Antioche ; *Cohn* et *R. de Woodward*, Voltaire's Prose ; *Heimweh*, La parole soit à l'Alsace-Lorraine

TOME XXXVI (2e Semestre 1898)

Sommaires des Numéros parus du 15 Juillet au 15 Décembre 1898

N° 1. — 15 juillet 1898. — Ch. Pfister : L'histoire de l'est de la France à l'Univertité de Nancy. — D... . Le recrutement des étudiants dans les Facultés des Lettres. — Michel Bréal : Un vœu de l'Académie des inscriptions. — M. Collignon : Les fêtes du cinquantenaire de l'Ecole française d'Athènes. — R. de Forcrand : Le certificat p. c. n. (fin). — Chambon : L'amélioration des budgets des bibliothèques des Universités prussiennes. — A. Renard : L'enseignement classique et les langues vivantes. — **Chronique de l'Enseignement.** — Collège de France (Ph. Berger). — Clermont-Ferrand : La Société des Amis de l'Université. — Grenoble : Cours de vacances. — Dijon : L'enseignement des sciences économiques et politiques à la Faculté de droit (Deslandres et Truchy). — Paris : Le cours d'histoire du droit public français à la Faculté de droit (Esmein). — Lille : Un laboratoire des sciences de l'éducation (Lefèvre). — **Conseil académique de Paris. L'enseignement secondaire et primaire.** — Pour l'enseignement classique (Bonnerot). — Que faut-il faire ? (F. P.). — Une société d'assurances contre les accidents. — **Extension universitaire.** — Russie. — Caen. — Lettre de M. Espinas. — Edinburg. — Cours ou conférences ? (Max Leclerc). — **Nouvelles et informations.** — Congrès d'enseignement social. — Leçons de Courajod. — Le centenaire de Michelet. — Association française pour l'avancement des sciences. — Société des études italiennes. — Exposition de 1900. — **Notes et documents.** — I. L'enseignement des langues vivantes (Sarcey). — II. L'enseignement du russe. — III. Agrégation de droit. — IV. Les étudiants étrangers et la Faculté de médecine (Daremberg). — **Analyses et comptes rendus.** — *Bovet*, Le peuple de Rome ; *A. Chuquet*, La jeunesse de Napoléon. — **Revue des périodiques étrangers.** — Educational review.

N° 2. — 15 août 1898. — *** : Un musée de moulages au Louvre. — F. Ravaisson : L'art à l'Exposition Universelle. — Ch. Engel : L'ancienne Académie de Strasbourg (suite). — F. Lot : Les publications périodiques des Universités françaises de province. — Léon Dufour : Le laboratoire de biologie végétale de Fontainebleau. — *** : L'agrégation de médecine de 1875 à 1898 (épreuves écrites et orales). — Maurice Besnier : L'Ecole Normale supérieure de Pise. — **L'Extension universitaire** (Caen, Dijon, l'Enfant, l'Ecole Nouvelle). — Dejob : Avis aux candidats en quête de sujets de thèses littéraires pour le doctorat. — Parmentier : Deux contributions d'Allemagne à l'histoire des écoles d'Angleterre. — **Société d'enseignement supérieur.** — I. Les sciences naturelles dans l'enseignement secondaire. — II. Réunion du Conseil de la Société et du Comité de rédaction de la Revue. — III. Le Congrès international d'enseignement supérieur en 1900. — IV. Lettre aux Présidents des Conseils d'Université et aux directeurs d'établissements d'enseignement supérieur. — **Actes et documents officiels.** — Circulaire relative au régime financier et à la comptabilité des Universités et Facultés. — **Nécrologie.** — I. *Couat*. — II. *Engel*. — III. *Félix Pécaut*. — **Notes et documents.** — I. Recherches anthropologiques dans les établissements d'enseignement (Muffang). — II. Traitement des professeurs dans les Universités prussiennes. — III. Les idéals universitaires (Baker). — IV. Faculté des Lettres de Paris : cours pour 1898-99. — **Analyses et comptes rendus.** — *A. Theuriet*, Pages choisies (Bonnemain) ; *Keller*, Conseils pour la composition française.

N° 3. — 15 septembre 1898. — Haguenin : L'Université de Palerme. — Hauser : Une chaire d'histoire de l'art en Auvergne. — G. Monod : La première œuvre de Jules Michelet. — G. Blondel : Trois Congrès sociaux. — **Le Problème de l'éducation secondaire**, d'après MM. Lavisse, Delbos, Léon Bourgeois, Michel Bréal, Fouillée, Boudin, Lettre de M. A. Croiset. — **Conseils des Universités : Lyon.** — **Société d'Enseignement supérieur.** — MM. Himly, Croiset, Paul Jamet, de Folleville, Mabire, Emery. — **Chronique de l'Enseignement.** — Caen : Cours de russe. — Paris : Inscriptions dans les Facultés. — Clermont : Société des amis de l'Université ; le Centenaire de Michelet à Clermont et à Riom. — Lille : Examens de russe. — Hongrie : Le français en Hongrie, l'extension universitaire. — **Notes et documents.** — I. Agrégation de droit, section du droit privé et du droit criminel, 1898, Compositions et Leçons. — II. Concours de droit et agrégés. — III. Agrégation de médecine : Agrégés. — IV. Faculté des sciences de Paris : Cours du 1er semestre 1898-1899. — V. Sixième exposition nationale du Travail. — VI. La fortune d'une revue de Faculté de province. — **Analyse et Comptes rendus.** — *Maillet*, La Création et la

Providence devant la science moderne : *Desrousseaux*, Les poèmes de Bacchylide de Céos ; *Vaudouer* et *Lantoine*, Montaigne, Pascal, Nicole, Bossuet ; *E. Bouvy*, Voltaire et l'Italie : *P. Lapie*. Les civilisations tunisiennes ; *F.-C. de Sumichrast*, Athaliah ; *Hannequin*, Notre détresse morale et le problème de la moralité ; *Vidal de la Blache*, La géographie politique ; *Ch. Waddington*, Aristote écrivain et moraliste ; *G. Cadoux*, Le Collège Chaptal à Paris ; *Grande Encyclopédie*, 23e volume : *Dictionnaire général de la langue française*, 23e livraison. — **Revue des Périodiques français et étrangers.** — *Die Nation* : L-Enseignement supérieur des femmes en Angleterre (Tille). — Bulletin de la Société nationale d'éducation de Lyon.

N° 4. — 15 octobre 1898. — D... : Troisième lettre de Saint-Pétersbourg. L'enseignement du français en Russie. — Genvresse : Voyage dans des Universités françaises et étrangères. — De la Ville de Mirmont : Les origines de l'Ecole des Beaux-Arts de Bordeaux. — Glasson : Les examens de doctorat en droit. — **Le Problème de l'éducation secondaire** (*suite*), d'après MM. Picard, Fouillée, Alexis Bertrand, la Société d'Enseignement secondaire, la Correspondance universitaire. — **Actes et documents officiels.** — Règlement intérieur du Conseil supérieur de l'Instruction publique. — Fonctionnaires des lycées autorisés à suivre les Conférences des Facultés. — Réinstallation de l'Académie de médecine. — Exercice de la pharmacie. — Bourses de langues vivantes. — Congés et frais de suppléances dans les Collèges de jeunes filles. — Organisation de l'Institut oriental du Caire. — Admission aux fonctions de bibliothécaire municipal dans une bibliothèque classique. — Admission à la retraite des recteurs et inspecteurs d'Académie. — Commission d'examen aux fonctions de bibliothécaire municipal dans une bibliothèque classique. — Nominations de février à août. — **Notes et documents.** — I. Caen, Faculté des lettres 1898-1899. — II. Ecole des Sciences politiques (Paris) 1898-1899. — III. Faculté de théologie protestante, 1898-1899, Paris. — **Analyses et Comptes rendus.** — *G. Varenne*, L'œuvre de J. Grévin ; *I.-B. Supino*, Beato Angelico ; *Tissié*, La fatigue et l'entraînement physique ; *E. D'Eichthal* et *Th. Reinach*, Poèmes choisis de Bacchylide ; *Beljame*, Macbeth, texte critique avec traduction en regard ; *Besson*, Gœthe, sa sœur et ses amies ; Le trompette de Sækkingen de Scheffel ; *A. Bertrand*, L'enseignement intégral ; *H. Michel*, Le quarantième fauteuil ; *De Vogüé*, Histoire et poésie ; *A. Aulard*, Paris pendant la réaction thermidorienne et sous le Directoire ; *Hourst*, Sur le Niger et au pays des Touaregs ; *de Kerchowe d'Exaerde*, De l'enseignement obligatoire en Allemagne ; *A. Pachalery*, Dictionnaire phraséologique de la langue française ; Grande Encyclopédie ; Dictionnaire général de la langue française. — **Revues étrangères.** — Educational Review : *Eliot*, Tendencies of Secondary Education ; *Lewis Jones*, Sheldon ; *Hempl*, The three year undergraduate period as affecting our scholastic organisation ; *Monroe*, Child Shedy and school discipline ; *Crary* et *Withey*, English teaching in the lower schools. — Deutsche Zeitschrift f. auslandisches Unterrichtswesen : *Schmid*, Oxford et l'University Extension en été 1897.

N° 5. — 15 novembre 1898. — Ouverture des conférences à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, Discours de M. le doyen A. Croiset, Première réunion des étudiants en histoire, allocution de M. Lavisse, directeur d'études. — U. Gayon : L'enseignement de la chimie appliquée à la Faculté des sciences de Bordeaux. — Aug. Sabatier : Les Facultés protestantes de théologie et les études scientifiques dans les Universités. — Paul Boyer : Simples conseils aux élèves du cours de russe des langues orientales. **La Législation et l'économie coloniales dans les Facultés de droit de France.** — F. P... : Une école normale pour les religieuses enseignantes. — Emile Bourgeois : Les publications de l'Université de Lyon. — **Le Problème de l'éducation secondaire** (*suite*), d'après MM. Georges Picot, Augustin Filon, Emile Gebhart. — **Nécrologie.** — *M. Heydenreich*, doyen de la Faculté de médecine de Nancy. — **Notes et Documents.** — I. Faculté de théologie catholique de Toulouse, 1898-1899. — II. Conservatoire des Arts et Métiers, 1898-1899. — III. Section des sciences politiques à l'Institut catholique de Lille, 1898-1899. — **Analyses et Comptes rendus.** — *Drtina*, Nastid Dejin Vyssiho Skolstvi a Theorii pœdagogichych on doby Revoluce, Dil. I. 1789, 1814 ; *Dr Karl Baxa*, Discours prononcé à la diète de Bohême ; *Schmidt-Bauchez* et *V.-M.*, La lutte de la Bohême contre le pangermanisme ; la vérité sur les événements de Bohême ; *Petit de Julleville*, Haase, syntaxe française du XVIIe siècle. — **Périodiques français.** — Etudes publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus ; Revue des Revues et Revue d'Europe et d'Amérique ; Revue des Deux-Mondes.

N° 6 — 15 décembre 1898. — Friedel : La chimie appliquée à la Faculté des sciences de Paris. — Mérimée : L'espagnol à l'Universite de Toulouse. — Réné Worms : Leçon d'ouverture d'un cours d'histoire des doctrines économiques. — F. P... : Le Sénat et les sections agricoles dans nos Universités. — **Le Problème de l'éducation secondaire** (*suite*), d'après MM. Darboux et Fitz-Hugh. — **La question des boursiers de Facultés. — Les séances de rentrées dans nos Universités.**

— **Actes et Documents officiels.** — Publicité à donner aux créations ou vacances d'emplois (31 mai 1898). — Délivrance de la licence ès lettres avec mention langues vivantes (15 juillet). — Etudes de médecine (19 juillet). — Participation des professeurs à la direction de l'enseignement (27 juin). — Création de diplômes de licenciés à Lille (20 juillet, 3 août) — Décorations universitaires (5 août). — Examens du doctorat en droit (8 août). — Licence ès sciences (8 août). — Agrégations d'italien et d'espagnol (5 août). — Examens, concours, congrès. — Dons, legs, subventions. — Institut de France. — **Chronique de l'Enseignement.** — UNIVERSITÉ HARVARD : Les Harward's studies and Notes et le President's annual Report. — UNIVERSITÉ COLUMBIA : le Teachers College. — L'Ecole pratique d'études bibliques à Jérusalem. — CANADA, TURQUIE, SUÈDE, CHINE : La Classe des lettrés. — AUTRICHE-HONGRIE. — LYON : Ecole de Notariat. — **Société d'Enseignement supérieur.** — Assemblée du 25 novembre 1898. — **Correspondance.** — PAOLI : L'enquête sur la législation coloniale. — **Analyses et Comptes rendus :** *Louis Arnould*, Racan ; *Zyromski*, Lamartine ; *Altavira y Crevea*, de historia y arte ; *Ch. Lenient*, La Comédie en France au XIX^e siècle ; A. *Cartault*, La flexion dans Lucrèce ; *Dareste*, Les Plaidoyers d'Isée ; *Dareste, Haussoultier* et *Reinach*, Recueil des inscriptions juridiques grecques ; *A. Sorel*. Nouveaux essais d'histoire et de critique. — **Société des amis de l'Université de Paris.**

TOME XXXVII (1^er SEMESTRE 1899)

Sommaires des Numéros parus du 15 Janvier au 15 Juin 1899

N° 1. — 15 janvier 1899. — LUCHAIRE : L'Université de Paris sous Philippe-Auguste. — TARDE La sociologie politique. — E. HAGUENIN : Les Universités de Sicile, Catane. — VASCHIDE : La nouvelle loi de l'Enseignement secondaire et supérieur en Roumanie. — (Enseignement secondaire des jeunes gens). — GEORGES WEILL : Les républicains et l'Enseignement sous Louis-Philippe. — G. DESDEVISES DU DÉZERT : La réforme de l'Enseignement secondaire en Espagne. — **L'extension universitaire.** — Vingt-cinq ans d'extension universitaire en Angleterre (*M. Kuhn*). — II. Grenoble, Faculté de droit (*Beudant*). — III. Les sociétés littéraires et scientifiques de la Sorbonne de 1860 à 1869. — IV. Conférences subventionnées par la Société des amis de l'Université de Dijon. — V. L'extension universitaire au Congrès des professeurs de l'Enseignement secondaire, 1898. — VI. L'extension universitaire à la Ligue française de l'Enseignement (Rennes). — **Chronique de l'Enseignement.** — Discours de M. Liard au Banquet de la Presse de l'Enseignement. — Société des amis de l'Université de Clermont (*Hauser*). — Plan d'un congrès pour l'Enseignement professionnel. — Séance de rentrée de l'Université de Dijon. — **Actes et documents officiels.** — **Notes et documents.** — I. Statuts de la Société des amis de l'Université de Paris. — II. Questionnaire dressé par la commission de la Chambre des Députés pour l'Enseignement secondaire. — **Analyses et Comptes rendus.** — **Revues françaises et étrangères.** — Revista de Educaçao e Ensino (Lisbonne) ; Boletin de Ensenanza y de administracion escolar (La Plata) ; Rivista pedagogica italiana (Asti) ; Educaçao e Ensino, Revista pedagogica (Rio de Janeiro). — **Société d'Enseignement supérieur.** — Questionnaire relatif à la réorganisation de l'Enseignement secondaire.

N° 2. — 15 février 1899. — J. GOSSELET : L'Enseignement des sciences appliquées dans les Universités. — HAUSER : Les cours de vacances à l'Université de Genève. — G. DUMESNIL : Pour la Pédagogie. — VASCHIDE : La nouvelle loi de l'Enseignement secondaire et supérieur en Roumanie (*suite*). — P. MELON : Une nouvelle Université à Bombay. — BEUDANT : Les étudiants en droit et les facultés de lettres. — **Chronique de l'Enseignement.** — ANGLETERRE : Les réformes prochaines dans l'Enseignement secondaire (*Berreton*). — Une Société des amis de l'Université à Cambridge (*M. Kuhn*). — ETATS-UNIS : Le mouvement franco-américain. — CHINE : L'Université de Pékin (M. *Courant*). — **Actes et Documents officiels.** — GARSONNET : Rapport sur le concours général de droit en 1898. — Arrêté pour neuf places d'agrégé de pharmacie, pour les thèses à ce concours, — Section industrielle au Collège d'Auxerre. — Doctorats de Lyon. — Doctorat ès droit de Caen. — Doctorat en pharmacie de Montpellier. — Concours pour l'emploi de chef de clinique, à l'adjuvat et au prosectorat (Paris). — Cautionnements des comptables. — Certificats d'études supérieurs de sciences. — Espagnol (Bordeaux). — Allemand (Caen). — Lyon (emprunt).

— **Société d'Enseignement supérieur.** — *Groupes Parisiens* (assemblées des 15 et 22 janvier); groupes de Grenoble et de Dijon. — Diplômes, Ecoles et Universités. — Congrès international de 1900. — **Analyses et Comptes rendus.** — *Thédénat*, Le Forum romain; *Bastin*, Langue française; *Weissenfels*, Syntaxe latine; etc., etc. — **Revues françaises et étrangères.** — Revue bleue et rose, Revue Universitaire, L'enseignement secondaire, Correspondance universitaire, Revue des Deux-Mondes, Revue des Revues, Revue chrétienne.

Nº 3. — 15 mars 1899. — Collignon : L'archéologie à l'Université de Paris. — J. Tannery : Le problème de l'éducation secondaire. — Vaschide : La nouvelle loi de l'enseignement secondaire et supérieur en Roumanie (*fin*). — F. Lannes : Le Français à l'Université de Moscou. — Genillon : Gesellschaft für deutsche Erziehungs und Schulgeschichte. — Bondet : Les réformes de l'Agrégation de médecine (Rapport, Lyon). — Bouglé : L'histoire explicative et la sociologie. — **Société d'Enseignement supérieur.** — *Groupe Parisien* (séances des 29 janvier, 5, 12 et 26 février); Conseil de direction (vote). — *Groupe de Rennes* : Propositions de M. Allais. — **Extension universitaire.** — I. Lille. — II. Paris, rue des Fourneaux. — **Nécrologie.** — *Frédéric Lichtenberger.* — **Association des professeurs de l'Académie de Paris** — **Notes et Documents.** — I. Maisons familiales de repos. — II. Grenoble (nouveau cours). — III. Congrès des professeurs. — IV. Association des répétiteurs. — **Analyses et Comptes rendus.** — *Blondeau*, L'absolu; *Lanson*, Corneille; *Bourgeois*, Manuel de politique étrangère; *Stapfer*, Bossuet et A. Monod. — **Nouveaux adhérents à la Société d'Enseignement supérieur.**

Nº 4. — 15 avril 1899. — M. Courant : Notes sur l'Enseignement de la langue chinoise. — Dhuet : Une Höhere Töctherschule à Hanovre. — P. Regnaud : L'œuvre de Bergaigne. — Bonet-Maury : L'Université de Chicago. — Un Professeur : Faculté de médecine catholique et française de Beyrouth. — Delvaille : Le travail en province. — Chabot : Pour le baccalauréat. — **Un cours de numismatique au Collège des sciences sociales.** — **Le budget de l'Instruction publique pour 1899. Rapport de M. M. Faure.** — **Le Problème de l'éducation secondaire** (*E. Bourgeois, Bordier*). — **Chronique de l'Enseignement.** — Université Harvard. — Paris, Faculté de théologie protestante. — Société des Amis de l'Université. — **Nouvelles et Informations.** — **Société d'Enseignement supérieur.** — **Nécrologie.** — *Edouard Tournier* (*Perrot et Jacob*). — **Notes et Documents.** — I. Ecole des langues orientales. — II. Le bi-centenaire de Racine. — III. La question des répétiteurs. — IV. Facultés de droit et Facultés des lettres (Lot). — V. La part du peuple dans la littérature allemande (Parmentier). — **Analyses et Comptes rendus.** — Education et Enseignement. Hémon, Cart, Gebhart, Luchaire, Sadler, Kuhff, André. — Bulletins de la Société dauphinoise d'Ethnologie et d'Anthropologie.

Nº 5. — 15 mai 1899. — Haguenin : L'Université de Messine. — *** — Les nouveaux laboratoires techniques de l'Ecole politechnique de Zurich et ceux de nos facultés. — Ch. Cestre : Le gouvernement de Harvard. — **L'Extension universitaire : Nancy, Caen, les pays anglo saxons, Saint-Brieuc.** — **Le Congrès international d'Enseignement supérieur en 1900.** — Nicollet : Les collèges dépendant de l'Université de Toulouse d'après l'enquête de 1667. — **Le budget de l'Instruction publique en France pour 1899** (*suite*). — **Chronique de l'Enseignement.** — Situation financière et scolaire de nos Universités. — Les Conférences aux étudiants, Paris, M. Lavisse. — Leçon d'ouverture de M. Vidal de la Blache, — Chambéry, 1897-1898. — Poitiers, la chaire de littérature française. — L'agriculture aux Etats-Unis. — **Nécrologie.** — I. *M. Garsonnet.* — II. *M. Berthold-Zeller.* — **Notes et Documents.** — I. Chaucer. — II. Troisième Congrès des professeurs de l'Enseignement secondaire public. — III. Le grec dans l'Enseignement secondaire. — IV. Grenoble, Cours de vacances. — V. Congrès de dessin. — VI. Les bibliothèques de province. — **Analyses et Comptes rendus.** — Tood, Langeron, P. Sollier, Jodin, Michotte, Weil, Riemann et Gœlzer, Cagnat, Hauser, Levasseur, de Crozals, Houyvet, Lintilhac, Ecole Alsacienne, Taine, Ferrère, J. Pérès. — **Revues françaises et étrangères.**

Nº 6. — 15 juin 1899. — Dr X. : Le service de santé militaire et l'Enseignement supérieur. — Espinas : Le baccalauréat en Angleterre. — Dr Moniez : Décentralisation intellectuelle et budget de l'Enseignement supérieur. — **Les enseignements régionaux, Bulletin des parlers normands et cours de dialectologie normande.** — **L'Extension universitaire.** — Clark University. — Universités populaires. — Paris. — Marseille. — Belleville. — Angleterre. — **Chronique de l'Enseignement.** — Irlande. — Grèce. — Ecosse. — Allemagne. — Lille, Discours de M. Lavisse. — Titres universitaires institués en 1898. — Les étudiants étrangers dans les Universités françaises. — Paris, Conseil municipal et Université, Cours de l'alliance française. — Grenoble, Ecole de médecine et de pharmacie. — **Société d'enseignement supérieur.** — *Groupe*

parisien, 10 mars, 16 avril, 4 juin. — *Groupe bourguignon*, 3 juin. — **Nouvelles et informations.** — **Notes et documents** — I. Le répétitorat. — II. Congrès international d'enseignement supérieur. — III. Collège libre des sciences sociales. — IV. Congrès international de l'enseignement des sciences sociales. — V. Association des professeurs de l'Académie de Paris — VI. Congrès international d'enseignement secondaire. — VII. Presse de l'enseignement. — **Nécrologie.** — *Louis Buchner*, *Henri Kiepert*, *Charles Friedel*, *Jannetaz*, *Sarcey*. — **Actes et documents officiels.** — Arrêtés, Nominations, Promotions, etc. — **Analyses et comptes rendus.** — Droux, Guy, Gérard-Varet, Faguet, A. Lampérière, Larroumet, A. Choisy, Pometti, Huvelin, Valegeas, Widemann, Spirorberg. — **Revues étrangères.** — Zeitschrift für weibliche Bildung.

TOME XXXVIII (2e Semestre 1899)

Sommaires des Numéros parus du 15 Juillet au 15 Décembre 1899

N° 7. — 15 juillet 1899. — René Pinon : L'enseignement pratique de la géographie et de l'histoire dans les Facultés des lettres. — De Forcrand : L'enseignement supérieur professionnel. — L'enseignement supérieur professionnel. — L'enseignement colonial dans les Universités (Belgique, Caen). — L'extention universitaire (Caen, Paris). — **Correspondance.** — I. L'agrégation (*Boutroux*). — II. — Copernicisme pédagogique (*Bertrand*). — **Notes et documents.** — I. L'école des Roches et l'Ecole Alsacienne (TH.-B. — II. Les classes d'études (*Armand Dauphin*). — III. La réforme de l'orthographe (*Renard*). — **Congrès international d'enseignement supérieur en 1900.** — Section de géographie. — Commission d'organisation. — Sujets et propositions (*Kéméný*). — **Société d'enseignement supérieur.** — Séance du 2 juillet 1899. — **Nécrologie** : *Th. Bonnerot*. — **Chronique de l'Enseignement.** — Dijon : Projet de création d'une école supérieure de commerce; Institut commercial et industriel de Bourgogne. — Londres, Maison Nationale. — Université Harvard, *M. Cambon*, — **Actes et documents officiels.** — Circulaire relative à la comptabilité des lycées de jeunes filles (30 novembre). **Analyses et comptes rendus.** — Monod, Etudes critiques sur les sources de l'histoire carolingienne; *N. Blum*, La Croisade de Ximénès en Afrique; *Reyssié*, Le cardinal de Bouillon; *Corréard et Sieurin*, Cartes d'étude; *Louis Léger*, Russes et Slaves; *B. Zeller*, Richelieu ministre.

N° 8 — 15 août 1899. — Louis Bréhier. — L'enseignement supérieur à Constantinople dans la dernière moitié du XIe siècle. — A. E. Sayous. — L'enseignement de l'histoire des doctrines économiques dans nos facultés de droit. — F. Lannes : Un professeur russe « idéal ». — Concours général des lycées et collèges. — **Chronique de l'enseignement.** — Grenoble. — Université de Péking. — Bohême. — Enseignement commercial aux Etats-Unis. — Summer Meeting de Cambridge en 1900. — **Notes et documents.** — I. Cours d'économie et de législation industrielles (M. Jay). — II. Comité Michelet-Quinet. — III. La tuberculose au Congrès de Berlin (Brouardel et Landouzy). — **Correspondance.** — I. Lettre de M. Lemercier. — II. Lettre de M. Levasseur. — **Actes et documents officiels** — Propositions de la commission de revision des traitements du personnel des facultés. — Bourses de doctorat en médecine. — Auteurs espagnols pour la licence à Bordeaux. — Professeurs résidant à l'étranger. — Diplômes et certificats à Lyon; à Nancy. — **Analyses et comptes rendus.** — *P. Foncin*, Les pays de France; *Josserand*, Shakespeare en France; *Fournière*, L'idéalisme social; *Barré*, La géographie militaire; *Gasté*, L'avaricieux; *Lacombe*, Introduction à l'histoire littéraire; *Arzens*, L'échec du Gouvernement parlementaire; *Doniol*, comte de Vergennes et P. M. Hennin; *Butler*, The meaning of education; *Cossa*, Science des finances *Starcke*, La famille; *M. de Fleury*, Le corps et l'âme de l'enfant; *Piat*, Destinée de l'homme; *Zévort*, La Troisième république; *Berret*, La pêche de Gripus; *Schrœder*, l'abbé Prévost; *W. Ripmann*, French Book; *Martinon*, Œdipe à Colone.

N° 9. — 15 septembre 1899. — Glasson, *de l'Institut* : La Faculté de Droit de Paris au XIXe siècle. — Ducreux : Les femmes et l'enseignement supérieur en Russie. — Michel Bréal, *de l'Institut* : Sur l'utilité des chaires de langues orientales en province. — Clédat : La réforme de l'orthographe. — André Beaunier : Les étudiants russes. — Roussel : Le collège d'autrefois et le lycée d'aujourd'hui. — Congrès international d'enseignement supérieur en 1900 : Section d'histoire. — **Chronique de l'enseignement.** — Lyon, Musée de moulages. — Grenoble, Cours de vacances. — Caen, Faculté de droit. — Algérie, Inspection générale des musées. — Angleterre. Les

titres universitaires et le recrutement des instituteurs (Kuhn). — Etats-Unis, Columbia et Harvard, Rapports des Présidents (Ch. Cestre). — **Nécrologie.** — *I. Flammermont*; *II. Menant*; *III. Cosiju.* — **Actes et documents officiels.** — Mission archéologique de l'Indo-Chine. — Arrêtés (Clermont, Montpellier, Rennes). — Circulaire (Laboratoire de bactériologie), Comptabilité des collèges communaux, Concours pour le prosectorat (Paris). — Session de janvier 1899 au Conseil supérieur. — Concours pour agrégés de droit. — Comité consultatif. — Agrégation de médecine. — Ecole des langues orientales, etc., etc. — **Analyses et comptes rendus.** — Marcel Marion, Paul Cottin, Gérard-Varet, Cantoni, Cesca, Credaro, Martinazzoli, Bertola, Manzoni, L. Grimaud, Lichtenberger, Roger Peyre, Ernest Naville, Noïkow, Raymond et Janet. — **Revues françaises.** — Annales de l'Université de Grenoble, Revue Bleue, Revue des Deux-Mondes, Revue Rose.

N° 10. — 15 octobre 1899. — CUCHE : L'enseignement du droit pénal en France. — A VANDAL, *de l'Académie française* : L'Université et l'unité morale de la France. — ROSENTHAL : L'enseignement de l'histoire de l'art. — LA CRÉATION D'UN LYCÉE DE JEUNES FILLES A NANCY. — LE CONGRÈS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN 1900. — LA LICENCE DANS LES FACULTÉS DES LETTRES DE FRANCE (1900-1902). — M. CAUDEL : L'Enseignement des sciences politiques aux Etats-Unis. — LE PROBLÈME DE L'ÉDUCATION SECONDAIRE (*suite*), d'après M. le professeur Pozzi. — **Chronique de l'enseignement.** — I. Programme des cours de droit d'Universités étrangères. — II. La fondation universitaire de Belleville. — Des chaires de langues orientales en province. — **Société d'enseignement supérieur.** — Rapport sur la réorganisation de l'enseignement secondaire (P. Malapert). — **Nécrologie.** — *I. Cherbuliez, II. Balbiani, III. Francisque Bouillier. IV. Scheurer-Kestner et Paul Janet.* — **Revues françaises et étrangères.** — Revue critique de médecine et de chirurgie; Boletin de Enseñanza primaria (Uruguay); La Fédération.

N° 11. — 15 novembre 1899. — OUVERTURE DES CONFÉRENCES A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS, DISCOURS DE M. LAFAYE DIRECTEUR D'ÉTUDES. — MAURICE COURANT, De l'utilité des études chinoises. — J. TANNERY, Discours prononcé à l'inauguration de la fondation universitaire de Belleville. — VAYSSIÈRE, La chaire de zoologie agricole de Marseille. — LES CERTIFICATS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES DANS LES FACULTÉS DES SCIENCES DES UNIVERSITÉS FRANÇAISES EN 1897-1898. CONGRÈS INTERNATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN 1900 : BOUTROUX de l'Institut, section de philosophie; NOUVEAUX ADHÉRENTS. — **Actes et documents officiels.** — Loi sur la responsabilité des membres de l'Enseignement. Institut, etc. I. Droit, II. Médecine et Pharmacie; III. Sciences. — Agrégations, concours de 1900 : mathématiques, lettres, allemand, sciences physiques, histoire et géographie, grammaire, espagnol, italien, philosophie, anglais, sciences naturelles. — **Notes et documents.** — I. *Bayet*, Un monument aux trois instituteurs de l'Aisne, fusillés en 1871. — II. *A. Petit*, L'agrégation de grammaire. — III. *Poincaré*, de l'Institut, L'œuvre de Tisserand. — IV. *A. Espinas*, La statistique du Baccalauréat. — V. *A. Beaunier*, Les Universités russes. — VI. Publication de l'œuvre de M. Engel. — VII. Dr *C. Philippe*, Situation dangereuse des Universités allemandes. — VIII. Un prix de droit à Berlin. — IX. Université de Paris, 1899-1900 : Facultés des lettres, des sciences, de droit, de médecine. — X. Muséum d'histoire naturelle, 1899-1900. — XI. Ecole pratique des Hautes-Etudes, sciences religieuses, 1899-1900. — **Nécrologie** PAUL JANET : Discours de *MM. Himly* et *A. Croiset*, de l'Institut. — **Analyses et comptes rendus**, *Andler*, Prince de Bismarck; *Courbaud*, Le bas-relief romain; *Viallate*, Chamberlain; *Nyrop*, Grammaire historique : *Romberg et Malet*, Louis XVIII et les Cent jours à Gand; *Lavisse et Rambaud*, Histoire générale, tome X; *Sachet*, Accidents de travail.

N° 12. — 15 décembre. — CHARLES MARTIN : Une élection rectorale en Ecosse. — LUCHAIRE, *de l'Institut* : L'enseignement de l'histoire du moyen âge à la Sorbonne. — CAVALIER : L'enseignement de la chimie appliquée à l'université de Rennes. — RENÉ CAGNAT, *de l'Institut* : L'enseignement de l'épigraphie et des antiquités romaines au Collège de France. — AULARD : La chaire d'histoire de la Révolution française à la faculté des lettres de Paris. — La station zoologique de Wimereux, 1874-1899. — DE LA VILLE DE MIRMONT ET P. PARIS : Le musée de moulages de Bordeaux. — COMPAYRÉ : Un égyptologue de Chalon-sur-Saône, Chabas. — LES CONCOURS D'AGRÉGATION DE DROIT EN 1899. — INSTITUT DE FRANCE. — MM. Gebhart, Boissier, etc. — CONGRÈS INTERNATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN 1900. — **Nouvelles et informations.** — **Notes et documents.** — I. Discours de MM. Lavisse et Loubet. — II. Ecole dentaire. — III. Ecole de morale. IV. Stage scolaire. — V. Franco-English Guild. — VI. Mouvement franco-américain. — VII. Dix-neuvième Congrès de la Ligue de l'Enseignement (*Delvaille*). — VIII. Université populaire à Dijon (*Rosenthal*). — IX. Société de scolastique médiévale. — **Nécrologie.** — *I Giry, II Revillout.* — **Analyses et comptes rendus.** — Dupuis, Crouslé, Lavisse et Rambaud, Surville et Arthuys Paul Melon; Fulliquet, R. P. Scott, Kauffmann. — **Revues françaises et étrangères.** — Educational Review (*Londres*), Bulletin de Poitiers.

TOME XXXIX (1er Semestre 1900)

Sommaires des Numéros parus du 15 Janvier au 15 Juin 1900

N° 1. — 15 janvier 1900. — E. Lelong : Les sciences auxiliaires de l'histoire du droit. — Z. W. : La chaire d'histoire des religions au Collège de France. — Rafael Altamira : l'Enseignement en Espagne. — L'Enseignement de l'électricité industrielle a l'Université de Grenoble. — A. E. Sayous : The London School of Economics and political science. — Professeur Mossé : Le régime de l'agrégation dans les facultés de médecine. — A. Croiset, *de l'Institut* : Les prix de l'Académie des Inscriptions. — L'Extension universitaire, Grenoble, Nevers. — Congrès international d'enseignement supérieur en 1900. — **Documents officiels.** — Conseil supérieur de l'Instruction publique (juillet 1899). — Discours de M. Leygues. — **Notes et documents.** — I. La Société de biologie et Claude Bernard. — II. Université Hall. — III. Simplification de la grammaire. — IV. Etudes françaises en Russie (*Lannes*). — V. Notes pédagogiques sur la Hongrie (*Kont*). — **Analyses et comptes rendus.** — Philosophie, science, éducation (Espinas, Pillon, Boirac, Rayot, Vaudouer et Lantoine, Joly, Jacob, Griveau); Littérature et Grammaire (Kont, Haguenin, M. Souriau, P. Regnaud, G. Lanson, Ed. Rod). — **Revues françaises et étrangères.** — *Educational Review* (Butler) ; Grande Revue de l'Exposition, Enseignement philosophique, Grande Encyclopédie.

N° 2. — 15 février 1900. — R. Beudant : E. Garsonnet. — Petit de Julleville : Note sur la chaire de littérature française à la Faculté des lettres de Paris. — R. Moniez : Le Budget de l'Instruction publique, rapport de M. Maurice Faure. — H. Froidevaux : Sciences auxiliaires de la géographie et de l'histoire coloniales. — Bruyant : La Station limnologique de la Faculté des sciences de Clermont. — F. Larnaude : L'Université d'Aix-Marseille, La question du transfert. — Congrès international d'enseignement supérieur en 1900 : Rapports de MM. Larnaude, Caudel, Thaller, Schéfer. — Extension universitaire : Nancy, Montauban, projet républicain sous l'Empire. — **Chronique de l'enseignement.**— Lyon : Institut de chimie.— Grenoble : Rentrée de l'Université. — Clermont-Ferrand : Rentrée de l'Université. — Régence de Tunis : L'enseignement public en 1898-99. — Berlin : L'avenir de la fête de Pâques. — **Documents officiels.** — Nominations (mai à juillet 1899). — **Nécrologie.** — I. *Charles Lévêque* (Discours de MM. Himly, G. Paris, J. Girard). — II. *M. Charpentier*. — **Analyses et comptes rendus.** — *A. et M. Croiset*, Histoire de la littérature grecque (P. Monceaux); *A. Rouché-Leclercq*, L'astrologie grecque (A. Puech); *Margueron*, Campagne de Russie (M. Fallex); *Fredericq*, L'enseignement supérieur de l'histoire (Seignobos); *Menger*, Le droit au produit intégral du travail (Cuche); *Brière et Caron*, Répertoire méthodique (Hauser).

N° 3. — 15 mars 1900. — Maurice Prou : Leçon d'ouverture du cours de diplomatie à l'Ecole des Chartes. — A. Deschamps : L'Enseignement des doctrines économiques à la Faculté de droit de Paris. — **Congrès international d'enseignement supérieur en 1900.** — *A. Hauvette*, Rapport sur les créations d'œuvres en faveur des étudiants, les moyens d'éviter leur isolement, les institutions déjà existantes en France et à l'étranger. — *R. Saleilles*, Des rapports à établir entre les facultés des lettres et les facultés de droit. — *G. Blondel*, Des rapports à établir entre les Universités des divers pays et les professeurs de ces diverses Universités; des institutions propres à les favoriser; d'une union internationale des membres de l'enseignement supérieur. — *Georges Coulon*, Les programmes de l'enseignement supérieur doivent-ils être dressés suivant une méthode rationnelle et quelle doit être cette méthode? — *F. Picavet*, De la formation par les Universités, des maîtres de l'enseignement supérieur, secondaire et primaire. — *Eugène Guillaume*, Rapport pour la section des Beaux-Arts. — *Brunot*, Rapport pour la section de philologie. — *Adhérents* (5e liste). — **Réunions pour le Congrès.** — Groupe bourguignon de la Société d'enseignement supérieur (*Rosenthal et Desserteaux*). — Sections d'histoire et de géographie (*A. Malet*). — Section des Beaux-Arts (*Bertaux, Mâle*). — Section de philosophie. — Sections du droit et des sciences sociales. — Commission d'organisation et groupe parisien de la Société. — **Chronique de l'enseignement.** — Genève et Grenoble (cours de vacances). — Universités françaises, Boursiers de Facultés. — **Nécrologie.** — *M. T. V. Charpentier*. — **Analyses et comptes rendus.** — *G. Gréard*, La France sous le Consulat; *Georges Perrot*, L'Histoire de l'Art dans l'Enseignement secondaire;

Kleffler, Science et conscience; *Bohême*, Le mariage de Pierrot; *Douhêret*, Idéologie; *Seixas*, Principios generaes de philosophia; *Daumet*, Alliance de la France et de la Castille; *Jourdan et Dumont*, Ecoles de commerce en Allemagne, en France, en Autriche-Hongrie. — **Revues étrangères.** — *Educational Review*, London. — **Société d'enseignement supérieur.** — Elections pour le Conseil de direction.

N° 4. — 15 avril 1900. — G. Rayet, *correspondant de l'Institut* : L'Observatoire de Bordeaux. — Dr Elophe Bénech : L'Enseignement de la chimie dans les Universités de province. — Sarthou, Drouin, Hervé, Ruthon : Les humanités nouvelles. — Boulogne : Histoire d'un Collège, le Collège de Semur. — Universités populaires : Savoie (*Corcelle*), XIIIe arrondissement, Paris (*Hulser*). — Parmentier : Bibliothèque de la pédagogie chrétienne. — F. P. : Réorganisation de l'enseignement de la géographie en Belgique. — Congrès internationaux en 1900 : Enseignement supérieur, Sociologie coloniale, Education physique, Psychologie, Philosophie. — **Actes et documents officiels.** — Nominations et Concours. — **Notes et documents, nouvelles, informations, revues françaises et étrangères.** — Université de Cambridge, Muséum d'histoire naturelle, Association des professeurs de l'Académie de Paris, Troisième Congrès des professeurs, Union universitaire, Elections au Conseil supérieur, Annales de Bordeaux, Université de Lyon, Cours de chinois, Photo-Revue, Revue d'électrothérapie, Revue d'histoire ecclésiastique, Revue de l'Université de Bruxelles, Bulletin de la Société d'éducation de Lyon, Annales de Grenoble. — **Analyses et comptes rendus.** — *Ch. Guerlin de Guer*, Essai de dialectologie normande; *E. de Faye*, Clément d'Alexandrie; *E. Naville*, Les philosophies négatives; *Blondel*, L'Essor du peuple allemand; *Lagrésille*, Sociologie et morale; *Eliade*, Influence française en Roumanie.

N° 5. — 15 mai 1900. — Ch. Seignobos : La réforme de l'Enseignement secondaire de l'histoire aux Etats-Unis. — Van Hamel, *de l'Université de Groningue* : L'Enseignement supérieur du français en Hollande. — Le Problème de l'Enseignement secondaire : I. *E. Bourgeois*, Le Problème de l'Enseignement secondaire devant les Conseils généraux. — II. *Léon Marillier*, Les Réformes proposées par la Commission d'enquête parlementaire. — III. *Gérard-Varet*, Les Etudes dans la démocratie, de M. A. Bertrand. — IV. Conclusions adoptées par la Commission d'enquête parlementaire. — V. L'Association régionale des professeurs de l'Académie de Paris. — Universités populaires et extension universitaire : I. *Delvaille*, Angoulême. — II. *Bioche*, Belleville. — III. Cercle laïque d'éducation morale de Beauvais. — IV. *Rosenthal*, Université populaire de Dijon. — V. *Despagnet*, Association universitaire de Bordeaux. — VI. *Université de Cambridge*, Summer Meeting de 1900. — VII. *F. Picavet*, Universités populaires et extension universitaire. — Congrès internationaux en 1900 : Enseignement supérieur, Enseignement secondaire, Bibliographie, Histoire comparée, Philosophie, Presse de l'Enseignement. — **Société d'enseignement supérieur.** — **Nécrologie.** — *J. Bertrand, Milne-Edwards, Planchon, Benloew, Deloche.* — **Actes et documents officiels.** — **Analyses et comptes rendus.** — Université de Louvain; *Schopfer*, Voyage idéal en Italie; *Lapie*, La justice par l'Etat; *Golron*, Législation de l'Enseignement; *Générès*, Lois et réglements; *Hacks*, die volkswirtschaftliche Bedeutung der Abrüstung; *Lemercier*, Le Gorgias; *Filon*, De Dumas à Rostand; *Berlola*, Educazione; *B. Dyke*, Teacher's salaries; La question des études sociales; *Breton*, Nos peintres; *E. Guillaume*, Etudes sur l'histoire de l'art; *Macdonald*, Study of Children; Scuola d'applicazione, *Roma*, *Zivy*, Le 13 vendémiaire.

N° 6. — 15 juin 1900. — Victor Egger : L'orthographe devant la psychologie. — René Worms : L'Economie rurale et ses principaux problèmes. — A. Aulard : Une thèse française de doctorat à l'Université finlandaise d'Helsingfors. — F. Picavet : Vacances et nominations dans les lycées et collèges. — M. Procureur : Facultés de philosophie d'Universités étrangères. — J. Guillaume : Le nouveau « Board of education » en Angleterre. — Chambon : Les Correspondants de Victor Cousin. — Congrès internationaux en 1900 : Enseignement supérieur, primaire; Presse de l'enseignement secondaire. — **Chronique de l'enseignement.** — **Société d'enseignement supérieur.** — **Elections au Conseil supérieur.** — **Nécrologie.** — I. *Ravaisson.* — II. *Jarry.* — **Analyses et comptes rendus.** — *Cart*, Voyage en Laponie de Regnard; *Aulard*, Paris; *Max Müller*, Mythologie; *Altamira*, Historia de Espana; *Rauh*, Psychologie des sentiments; *d'Avenel*, Paysans et ouvriers; *A. Lebon*, Cent ans d'histoire intérieure; Enquête parlementaire; Grande Encyclopédie. — **Revues françaises et étrangères.** — Suisse universitaire, Bulletin de Lyon, Quinzaine, Revue chrétienne, Revue pédagogique, Nouvelle Revue, Revue des Revues, Revue universitaire, L'Ecole Nouvelle, Réforme universitaire, *Educational Review*.

TOME XL (2e SEMESTRE 1900)

Sommaires des Numéros parus du 15 Juillet au 15 Décembre 1900

N° 7. — 15 juillet 1900. — LEVASSEUR, *de l'Institut* : Trente-deux ans d'enseignement au Collège de France. — CHABOT : Les cours de vacances de l'Université de Marbourg. — CONTRE-AMIRAL INGOUF ET EMILE BOURGEOIS : Programmes pour l'Ecole Navale. — BOIRAC : La Société pour le développement de l'enseignement technique à Grenoble. — Dr CLAPARÈDE : L'enseignement de la clinique médicale à Genève. — AULARD : L'histoire provinciale de la France contemporaine. — TRUCHY : Histoire des doctrines économiques dans les Facultés de droit. — CONGRÈS INTERNATIONAUX EN 1900 : I. Presse de l'enseignement. — II. Enseignement supérieur. — **Société d'enseignement supérieur.** — I. Groupe de Marseille. — II. Groupe parisien. — **Notes et documents.** — I. La Société des professeurs de français en Angleterre (*Minssen*). — II. La Société d'enseignement moderne (*Jamin*). — III. Les Boursiers des Facultés. — IV. Manifestation franco-espagnole à la Sorbonne. — **Nouvelles, informations, nécrologie.** — **Analyses et comptes rendus.** — *Ribert; Perrens ; Ch. Garrison ; M. Pujo.* — **Revues étrangères.** — *Zeitschrift für ausländisches Unterrichtswesen, Rivista filosofica.*.

N° 8. — 15 août 1900. — L. LECLÈRE, *de l'Université libre de Bruxelles* : L'Extension universitaire en Belgique. — SIR RICHARD JEBB, *de l'Université de Cambridge* : L'Extension universitaire dans l'Université de Cambridge. — PROFESSEUR ROBERTS, *de l'Université de Cambridge* : Les études systématiques dans l'extension universitaire. — PROFESSEUR J. A. R. MARRIOTT M. A., *de l'Université d'Oxford* : La position du Summer Meeting dans l'Extension universitaire. — PROFESSEUR P. J. HARTOG, *de la Victoria Université, Manchester* : L'Extension universitaire dans ses rapports avec les écoles primaires et l'instruction publique. — PROFESSEUR KIMMINS, *de Londres* : Incorporation de l'Extension universitaire aux Universités. — GABRIEL SÉAILLES, *de l'Université de Paris* : L'Université populaire. — MAURICE WOLFF : Une Université populaire à Vienne. — CLERC, *de l'Université Aix-Marseille* : L'Extension universitaire à Marseille. — MONIN : Les discours d'usage. — D., *Quatrième lettre de Russie* : L'Enseignement du français dans les écoles de garçons. — PARMENTIER : Situation des professeurs de gymnase en Prusse. — **Analyses et comptes rendus.** — Duprat; Petit de Julleville; Masqueray; Guillaume Guizot; Edme Champion; Planiol; Gustave Vallat; Université Johns Hopkins; New-York Teachers Magazine: Quinet; Spingarn; Underhill: Paul Vitry et J. Marquet; Bernardin: Kont; Professeur Grasset; Tournier. — **Revues étrangères.** — *Zeitschrift für weibliche Bildung*.

N° 9. — 15 septembre 1900. — GLASSON, *de l'Institut* : Le Développement de l'enseignement dans la Faculté de droit de Paris au XIXe siècle. — MASPÉRO, *de l'Institut* : L'Egyptologie à l'Ecole pratique des Hautes Etudes. — AM. HAUVETTE : Le Grec dans les études secondaires. — EDOUARD LAMBERT : Une réforme nécessaire des études de droit civil. — DISTRIBUTION DES PRIX DU CONCOURS GÉNÉRAL. — **Actes et documents officiels.** — Nominations et promotions (*décembre* 1899 *à août* 1900). — Académies, Sociétés, Emprunts. — Etablissements publics d'instruction secondaire communaux. — **Nécrologie, Nouvelles et informations.** — *Petit de Julleville.* — Union des étudiants latins. — Congrès international d'enseignement supérieur. — L'Enseignement supérieur du français à l'étranger. — **Revues étrangères.** — *Educational Review*, ed. by Butler, New-York.

N° 10. — 15 octobre 1900. — JOHN NOLEN : L'œuvre de la Société américaine d'extension universitaire de Philadelphie. — PAUL PIC : Constitution d'une caisse mutuelle d'assurances entre les professeurs de l'enseignement supérieur. — CAUDEL : Une école supérieure populaire en Angleterre, Ruskin Hall, à Oxford. — FRANÇOIS PICAVET : Nos Maîtres, quelques mots sur l'œuvre de Constant Martha. — GENVRESSE : Relation de voyages d'études. — CLÉDAT : La grammaire historique du français et la littérature française du moyen âge à Lyon. — R. SALEILLES : Edouard Beaudouin, professeur à la Faculté de Droit de Grenoble. — **Congrès international d'enseignement supérieur en 1900.** — Discours de *MM. Liard, Brouardel, Van Hamel*; Séances de communications et de discussions sur l'extension universitaire. — **Chronique de l'enseignement.** — Ecoles techniques de chemins de fer. — Congrès de la Presse de l'Enseignement, des catholiques allemands, Congrès sacerdotal de Bourges, Congrès d'enseignement primaire. — Les journalistes à Grenoble. — L'Exposition de Hanoï. — Avancement du personnel. — Ecole de Saint-Cyr. — Institut

archéologique américain à Jérusalem, etc. — **Documents relatifs à l'histoire de l'enseignement.** — **Analyses et comptes rendus.** — Jean Cseri Apaczai ; Engel ; P. Burnichon ; Trolliet ; Stouff ; G. Compayré ; E. Bartin ; M. de Meysenbug ; Desdevises du Dézert ; Cartault ; Tanon ; Dugast ; Sayous ; Baldensperger. — **Revues étrangères.** — *Die Nation.*

N° 11. — **15 novembre 1900.** — Ouverture des Conférences a la Faculté des lettres de l'Université de Paris. — Rafael Altamira : Questions présentes d'enseignement en Espagne. — Quelques discours : Alfred Espinas, Raymond Poincaré. — Congrès international d'enseignement supérieur (*suite*) : Création d'œuvres en faveur des étudiants, Formation des maîtres. — Dick May : Le premier Congrès international de l'enseignement des sciences sociales. — Maurice Courant : L'enseignement colonial et les cours de chinois à Lyon. — Histoire de l'Enseignement : I. *Bonet-Maury*, L'instruction et l'éducation avant l'ère chrétienne. — II. *Bréhier*, Les professeurs de droit à Constantinople avant la fin du IXe siècle. — III. *Monin*, Ville de Paris. — **Actes et documents officiels.** — **Correspondance.** I. *Rayet.* — II. *Clédat.* — III. *Bardoux.* — IV. *Miss Marsh.* — **Nécrologie.** — I. *M. de Campou.* — II. *Max Müller.* — **Analyses et comptes rendus.** — Rébelliau, Grande Encyclopédie.

N° 12. — **15 décembre 1900.** — Paul Collinet : L'enseignement des sciences auxiliaires du droit. — Georges Renard : Leçon d'ouverture de la chaire d'histoire du travail au Conservatoire des Arts et Métiers. — François Picavet : Nos maîtres, M. Jean Barthélemy Hauréau. — Quelques discours : I. *Jules Tannery*, Fondation universitaire de Belleville. — II. *E. Boutroux*, de l'Institut, Ecole des Hautes Etudes sociales. — III. De la Ville de Mirmont, l'enseignement primaire à Bordeaux. — Congrès international d'enseignement supérieur (*suite*) : Programmes de l'Enseignement supérieur, Rapport entre les Facultés d'une même Université, Rapports entre les Universités, Communications diverses, Le futur Congrès. Clôture. — **Notes et documents.** — I. Cinquantenaire de M. Wallon. — II. Quatrième Congrès des professeurs de l'Enseignement secondaire. — III. Les langues vivantes à l'Ecole de physique et de chimie — **Chronique de l'enseignement.** — **Actes et documents officiels.** — **Analyses et comptes rendus.** — Anglas, Valerie, Ville de Bordeaux, Lacombe, Pinon, Marcillac, P. Leroy-Beaulieu, Windenberger, Bragagnolo, Vaihinger, Columbia University, Carlo Cantoni, Fornelli, Gley, Thédenat, Féré, Lindsay, Discours aux étudiants, Bourget, Daudet, Hauser, Rosenthal, Leclère, Darlu, Corcelle, Bernès, Desdevises, Van Hamel, Compayré, Fortier, etc. — **Revues françaises et étrangères.**

BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
SOUS LA DIRECTION DE M. F. PICAVET

BOURGEOIS (Emile)
Maître de conférences à l'École normale supérieure, Professeur à l'École libre des sciences politiques.

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
SELON LE VŒU DE LA FRANCE
Un volume in-18. 3 francs

PERROT (G.)
Membre de l'Institut, Professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris,
Directeur de l'Ecole normale supérieure.

HISTOIRE DE L'ART
dans l'Enseignement Secondaire
Un volume in-18. 3 francs

LUCHAIRE (Achille)
Professeur d'histoire du moyen âge à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, Membre de l'Institut.

L'Université de Paris sous Philippe-Auguste
Une brochure in-8°. 2 francs

Paris. — Imp. G. Gambart et Cie, 52, Avenue du Maine.

A. CHEVALIER-MARESCQ ET C[ie], ÉDITEURS
20, RUE SOUFFLOT, PARIS

REVUE INTERNATIONALE
DE
L'ENSEIGNEMENT

PUBLIÉE

Par la Société de l'Enseignement supérieur

Rédacteur en chef: **FRANÇOIS PICAVET**

Parait le 15 de chaque mois par fascicule de 96 pages
20, Rue Soufflot, PARIS

ABONNEMENT ANNUEL. France et Union postale, **24** fr. LA LIVRAISON, **2** fr. **50**

Chaque année parue forme deux volumes du prix de 10 fr. chaque

La Collection comprenant 34 vol. de 1881 à 1896 . . . . . . **200** francs

AVIS A MM. LES COLLABORATEURS

Les demandes de tirages à part et d'extraits doivent être envoyées a l'éditeur avec le bon à tirer.

PRIX DES TIRAGES A PART

8 PAGES AVEC COUVERTURE		16 PAGES AVEC COUVERTURE	
100 exemplaires...	**20** fr.	100 exemplaires........	**25** fr.
Par 50, en plus..........	**5** fr.	Par 50, en plus...... ...	**6** fr.

SIMPLES EXTRAITS

Feuilles de 16 pages sur le tirage sans pagination spéciale et avec la couverture de la Revue... ...... **6** fr. le 100

LAVAL. — Imprimerie parisienne, L. BARNÉOUD & C[ie].